

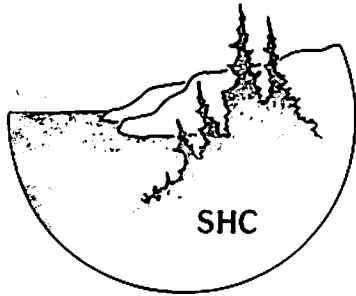
CHARLEVOIX

Revue de la Société d'histoire de Charlevoix

Vol. 2, Numéro 1



Numéro spécial sur les 21
1837 à 1987



La Société d'Histoire de Charlevoix

Le sigle évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Mgr Félix-Antoine Savard: la mer, la montagne et la forêt

Membres bienfaiteurs à vie

(500.00\$ et plus)

- Ville de Baie-Saint-Paul
- Ville de Clermont
- Jean-Pierre Bouchard et Jacqueline Cimon
- Auberge la Maison Otis
- Auberge la Pinsonnière
- Ville de La Malbaie
- Donohue inc.

Membres bienfaiteurs

(100.00\$ à 499.00\$)

- Corporation municipale Saint-Aimé-des-Lacs
- Société d'initiative de Saint-Aimé-des-Lacs
- Marc-André Bluteau

Membres de soutien

(25.00\$ à 99.00\$)

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| -Evelyne Labbé-Fournier | -Guy Lamarre |
| -Micheline Hudon | -André Morin |
| -Martin Rochette | -Julie T. Bélanger |
| -Denyse Terrault-Duguay | -Marie-Anna Tremblay |
| -Mario Lalancette | -Cyril Simard |
| -Bertrand Fournier | -René Boissay |
| -Pierre Pépin | -Raymond Tremblay |
| -Jean-Guy Poulin | -Réjean Tremblay |
| -Monique et Jean Dumas | -Lucien Harvey |
| -Marc-Adélar Tremblay | -Philippe Boily |
| -J.R. Benny Beattie | -Rolland Dailaire |
| -Jacques Desmeules | -Marie-Aimée Tremblay |
| -Réal Lapointe | -Liliane Tremblay |

CHARLEVOIX

Vol. 2 - No 1 - Octobre 1987

Conseil d'administration Société d'Histoire de Charlevoix

Serge Gauthier, prés.
Jean-Pierre Bouchard, v.-prés.
Dominique Dufour, 2è v.-prés.
Luc Filion, sec.
Claudine Brassard, sec.
Martin Brassard, trés.
Rosaire Tremblay, dir. Revue
Marc-André Bluteau
Diane Perron

Comité de rédaction:

Jean-Pierre Bouchard
Martin Brassard
Luc Filion
Serge Gauthier
Rosaire Tremblay

Collaborateurs:

Mario Lalancette
Damien Lavoie
Louis-H. Lavoie
Antoine Riverin
Sylvianne Savard-Boulanger
Jean-Paul-Médéric Tremblay

Politique rédactionnelle:

La politique rédactionnelle
de la Revue CHARLEVOIX a été
définie dans le Vol. 1 no 1
de juin 1985 page 3.

Page couverture

Boeuf en hiver
Robert Cauchon
C. 1945, Photo Musée Laure-Conan

Adresse:

Société d'Histoire de Charlevoix
2, Place de l'Église, C.P. 1438,
Baie-Saint-Paul, Charlevoix
Qc G0A 1B0 418-435-6864

La revue CHARLEVOIX est
composée, montée et imprimée par:
Les Impressions Cl. Charlevoix Offset inc.
106, rue Saint-Jean-Baptiste,
Baie Saint-Paul, Charlevoix,
Qc G0A 1B0

Dépôt légal- 4ième trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

ISSN0829-2183

Présentation

Charlevoix, région d'histoire par excellence a accueilli avec beaucoup de ferveur son premier périodique destiné à la mise en valeur de son histoire.

Ces encouragements ils nous sont venus également de partout en province et au-delà. Après la publication de quatre numéros, la revue Charlevoix peut compter sur près de cinq cents abonnés.

Le succès de la revue se confirme par la vente de près de mille copies par numéro mais surtout par des collaborations qui nous viennent de partout au Québec.

Avec la publication du présent numéro, la revue CHARLEVOIX s'engage dans un deuxième volume dont le contenu saura sûrement plaire à nos lecteurs et lectrices.

L'année 1987 marque le 150ième anniversaire de fondation de la Société des Vingt-et-Un, mais de quoi s'agit-il au juste?

Jusqu'en 1838, la région du Saguenay, malgré ses vastes espaces, était demeurée complètement fermée à la colonisation. En contrepartie, les paroisses de Charlevoix où le sol arable était limité par la mer et la montagne, sentaient le besoin de nouvelles terres. On a donc jeté un coup d'oeil sur le Saguenay et après maintes expertises, à l'automne de 1837 vingt-et-un charlevoisiens et quelques associés se constituèrent en association pour entreprendre la coupe du bois sur le Domaine du Roi ou Postes du Roi. Cette association devait être à l'origine des opérations forestières de même que la colonisation dans la région du Saguenay /Lac-Saint-Jean et ce sous la direction d'Alexis Tremblay dit "Picoté" dont il est question dans le texte de Mario Lalancette.

Mais juste auparavant, Marc-André Bluteau et Serge Gauthier nous proposent une recherche historique sur le peuplement de Charlevoix.

Pour une deuxième fois, Sylvianne Savard-Boulanger nous apporte une contribution qui consiste en une chronique journalistique relative au peuplement à travers le "L'Écho de Charlevoix", journal qui était publié à Baie-Saint-Paul à la fin du siècle dernier.

Quant aux pages centrales, Antoine Riverin nous apprend que La Malbaie a déjà eu son banc de sable. De plus nous présentons des photos très anciennes de La Malbaie.

Nous poursuivons avec Damien Lavoie et Louis-H. Lavoie, qui avec leur contribution nous font connaître une entreprise qui jadis fut très florissante à Baie-Saint-Paul, la Fonderie Euchariste Lavoie.

D'autre part, Jean-Pierre Bouchard et Jean-Paul-Médéric Tremblay nous font vivre la colonisation du Saguenay, mais vue de la Baie-Saint-Paul et ce à travers un texte qui ne manque pas d'être riche en événements de toute sorte. Finalement, comme auparavant, nous proposons une chronique du livre.

Au cours des années 1930 et 1940 un groupe d'artistes autodidactes locaux apporte un souffle nouveau à l'art charlevoisien. Ces artistes expriment, par la peinture, une vision bien personnelle de la vie et du peuple. De ces peintres qui reçurent l'appui de Patrick et Maud Morgan, il y avait Robert Cauchon (1916-1969) dont nous avons retenu une oeuvre pour notre page couverture, il était natif de Clermont, paroisse des Vingt-et-Un.

Je me dois en outre, de souligner l'apport du Ministère des Affaires culturelles du Québec qui, grâce à une contribution financière a rendu possible les activités liées au 150ième des Vingt-et-Un dont vous trouverez un programme inséré dans nos pages du centre. Bonne lecture

Rosaire Tremblay
Directeur de la revue Charlevoix

Sommaire

Éléments de recherche en vue d'une étude historique du peuplement de Charlevoix (Marc-André Bluteau et Serge Gauthier)	4 à 8
Alexis Tremblay "Picoté" (1787-1859) (Mario Lalancette).....	9 à 12
L'Écho de Charlevoix, 1905-1907 et la colonisation (Sylvianne Savard-Boulanger)	13 à 23
La Malbaie avait un banc de sable (Antoine Riverin)	16 à 17
Fonderie d'Euchariste Lavoie à Baie-Saint-Paul (Damien Lavoie et Louis-H. Lavoie).....	19 à 23
La colonisation du Saguenay vue de la Baie-Saint-Paul(1837-1987) (Jean-Pierre Bouchard et Jean-Paul-Médéric Tremblay).....	25 à 29
Chronique du livre.....	29 à 30

Éléments de recherche en vue d'une étude historique du peuplement de Charlevoix

par: Marc-André Bluteau et Serge Gauthier

INTRODUCTION

Il convient de préciser dès le début que ce texte constitue une esquisse préliminaire de l'histoire du peuplement dans Charlevoix. Pour l'instant, il faut constater que les recherches à ce sujet sont presque inexistantes. Outre les monographies de l'abbé Jean-Paul Tremblay sur la Baie-Saint-Paul¹ qui forment en soi des instruments de travail cohérents, il ne se dégage aucune autre étude d'ensemble valable. Pour la région de la Malbaie, il n'existe en fait que deux documents sommaires utiles dans le cadre de notre démarche, soient: un texte du chanoine François-Xavier Frenette, rédigé en 1952² et une petite brochure signée par Roger LeMoine.³

En dépit de ces lacunes importantes, nous entendons présenter ici des renseignements d'ordre général susceptibles d'éclairer le contexte de la marche du peuplement dans Charlevoix, en tenant compte du cadre socio-économique régional. Outre les monographies présentées plus haut, nous avons comptabilisé des renseignements statistiques forts intéressants. Pour le régime français nous avons consulté le recensement nominatif de 1681, le recensement ecclésiastique de 1683, ordonné par Monseigneur de Laval, auxquels nous avons ajoutés les données des recensements publiés de 1692, 1695, 1698 et de 1739. Nous avons recueilli dans les Archives des colonies des chiffres pour les années 1700 à 1739. Pour la période d'après la conquête, le recensement nominatif de 1762, ordonné par le gouverneur James Murray, et le recensement ecclésiastique de 1765 ont été utilisés. De plus, dans les papiers du gouverneur Haldimand, nous avons trouvé un recensement daté de 1784. Complètement également notre documentation quantitative sur le peuplement de Charlevoix, le recensement de 1790 et les recensements de 1825, 1831 et 1844, réalisés pour la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, de même que les recensements décennaux du Canada de 1851 à 1971. Notons cependant, que ces recensements, souvent de valeurs inégales, ne peuvent combler l'absence d'études plus spécifiques et fouillées.

Il faut aussi ajouter à titre de référence que les deux cartes du peuplement de Charlevoix, réalisés dans le cadre du projet

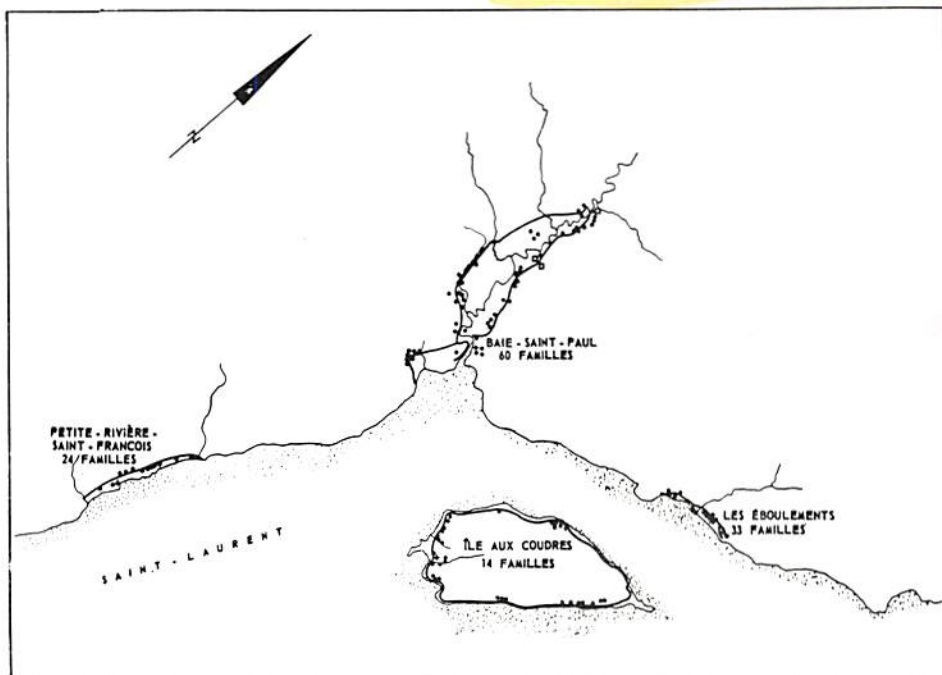
"Paysage" par Jean Raveneau⁴ à partir du recensement ordonné par Murray en 1761 et du recensement du Bas-Canada de 1831, illustrent avec précision une étape dans la progression de la population charlevoisienne. Finalement, les articles sur l'industrie navale de Baie-Saint-Paul du chanoine Joseph Girard⁵, le rapport de la Commission royale de 1829⁶ en vue d'explorer les possibilités de développement du Saguenay, de même que les publications récentes de Normand Séguin⁷, de Yolande Lavoie et de Christian Pouyez⁸, constituent une documentation complémentaire d'un grand intérêt.

I - LA PÉRIODE PIONNIÈRE (1675-1760)

Même si Jacques Cartier baptise l'Île-aux-Coudres en septembre 1535, où encore que Champlain nomme La Malbaie vers 1608, la région que nous désignons sous le nom de Charlevoix,⁹ ne fût réellement habitée de manière permanente par des blancs qu'à partir de 1675. En fait, c'est d'abord le grand tremblement de terre de 1663 qui attire l'attention sur la région. Les Jésuites, entre autres, parlent des effets dévastateurs de ce phénomène dans leurs relations. Pierre Boucher, gouverneur de Trois-Rivières, décrit aussi la région, avec une certaine appréhen-

sion, lors de son passage en 1664: "Depuis Tadoussac jusqu'à Sept lieues proches de Québec que l'on nomme le Cap Tourmente, le pays est tout inhabitable, estant trop haut et tout à fait escarpé; je n'y ai remarqué qu'un seul endroit qui est la Baie-Saint-Paul, sise environ sur la moitié du chemin et vis-à-vis de l'Île-aux-Coudres, qui paraît fort belle lorsqu'on y passe, aussi bien que toutes les îles qui se trouvent depuis Tadoussac jusqu'à Québec, lesquelles sont toutes propres à être habitées".¹⁰

Attiré par ces descriptions, l'intendant Talon commence à s'intéresser à la Baie-Saint-Paul, espérant y trouver une mine de fer. Il délègue alors sur place en 1666 un minéralogiste, le Sieur Jacques Cailhaut de la Tesserie, pour étudier les richesses possibles du sol de la Baie-Saint-Paul. Les conclusions de cette étude demeurent obscures, puisque le rapport est aujourd'hui perdu. L'espoir de découvrir des richesses naturelles importantes provoque cependant un intérêt pour la Baie-Saint-Paul qui se peuple peu de temps après, par des engagés au service du Séminaire de Québec. Les "Messieurs du Séminaire", propriétaires des terres de la Baie-Saint-Paul, tentent d'y établir une industrie, dont une goudronnerie en 1670. Celle-ci connaît un succès mitigé et doit être aban-



donnée en 1675. C'est à cette époque que s'installent dans la région, les premiers habitants stables et que débute comme telle la colonisation agricole.¹¹

À La Malbaie durant ce temps, la situation est bien différente puisque la seigneurie se développe beaucoup plus lentement. Conçédée en 1653 à Jean Bourdon, elle passe par la suite entre les mains du Sieur Philippe Gaultier de Comporté, qui l'acquiert en 1672. Elle est achetée par les frères Hazeur, en 1685, puis s'intègre finalement au Domaine du Roi en 1724. Aucun établissement durable ne s'y effectue sauf peut-être le maintien à partir en 1724 de deux fermes ayant pour mission d'approvisionner les postes du roi.¹² Les colons qui s'installent sur place signent un contrat en tant qu'engagés pour une période ordinaire de trois ans. Ils quittent généralement la région de La Malbaie à l'expiration de ce contrat. En fait, le peuplement de la seigneurie de La Malbaie ne commence véritablement qu'après la Conquête anglaise de 1760.

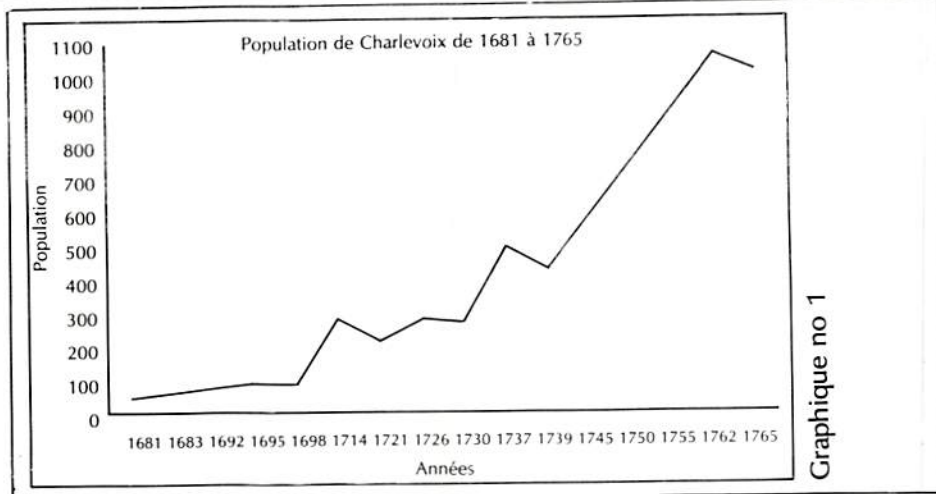
Dans le contexte plus global de l'ensemble du territoire québécois, Charlevoix représente une région de peuplement relativement ancienne. De plus, Charlevoix possède la caractéristique particulière de maintenir sa population dans un certain isolement, à cause de la barrière géographique. En effet, les conditions de transport du 17^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle ne paraissent pas très faciles. Du côté des caps, les montagnes semblent presque infranchissables. Les routes n'existent à peu près pas. (Quant aux voyages sur le fleuve, ils sont presque impossibles en hiver.

A) Les pionniers de la région de Baie-Saint-Paul (1675-1760)

Dans un mémoire présenté par Mgr de Laval au roi en 1683, sur l'état de la seigneurie de Beaupré, on dénombre: 9 familles et 23 âmes à la Petite-Rivière-Saint-François; 3 familles et 31 âmes à la Baie-Saint-Paul. Ces pionniers étaient venus s'établir à partir de 1675. Nous retiendrons plus particulièrement pour cet exposé le nom de trois d'entre eux, dont les familles sont encore aujourd'hui très importantes dans Charlevoix: Noël Simard dit Lombrette, Pierre Tremblay et Claude Bouchard.

1. Noël Simard dit Lombrette *

Maçon de son métier, Noël Simard dit Lombrette, vient défricher à la Baie-Saint-Paul au printemps de 1678. Il est âgé alors de 42 ans. Originaire de Puymoyen, dans l'évêché français d'Angoulême, il avait quitté la France le 26 mai 1657. Il s'installe sur la côte de Beaupré et y cultive la terre. Il épouse Madeleine Racine à Château-Richer en



1661. Père d'une famille nombreuse il pense bientôt à établir ses fils. Comme les terres sur la côte de Beaupré sont devenues rares, Noël Simard décide, après avoir reçu l'autorisation de Mgr de Laval, d'aller défricher sur les terres du Séminaire du côté de la Baie-Saint-Paul. Il travaille seul au cours de l'année 1678. En 1679, il revient accompagné de Pierre Tremblay. Au cours de l'année 1680, Noël Simard achète "deux lopins de terre dans la région Maillard" et s'établit à demeure dans Charlevoix. Il meurt le 24 juillet 1715 entouré de nombreux descendants.

* Lom: Long Brette: Grande épée ou hache forte.

2. Pierre Tremblay

Fils de Pierre Tremblay (père) et d'Ozanne Achon, ancêtres de tous les Tremblay d'Amérique, Pierre Tremblay (fils) naît le 12 août 1660 à Québec. Sa famille provient de Randonnai dans la région du Perche en France. À l'âge de 19 ans, soit en 1679, il se rend à la Baie-Saint-Paul en compagnie de Noël Simard dit Lombrette. Il épouse la fille aînée de ce dernier, Marie-Madeleine Simard, le 3 novembre 1683 à Sainte-Anne-de-Beaupré. Il s'établit définitivement dans la région de Baie-Saint-Paul en 1684. En 1710, il achète du Sieur Etienne Lessard la seigneurie à Les Éboulements. Le nouveau seigneur ne réside jamais à Les Éboulements, puisque qu'il destinait ces terres à ses fils. Il meurt le 17 octobre 1736.

3. Claude Bouchard

Claude Bouchard naît en 1626 à Saint-Côme-le-Verd dans le Perche. Il émigre en Nouvelle-France en 1650. Il s'installe d'abord au Cap Tourmente, puis à Château-Richer. Il devient le premier censitaire de Mgr de Laval dans la région de Baie-Saint-Paul en 1676. Il prend alors charge de la terre de Jean Serreau de Saint-Aubin, qui s'y était établi illégalement. Claude Bouchard avait épousé Louise

Gagné à Québec le 25 mai 1654. Sa concession se situe plus précisément sur la côte de la Petite-Rivière-Saint-François. Il meurt à un âge avancé en 1699.

B) La marche du peuplement

Ces trois pionniers ne sont pas seuls. Il faut remarquer, par exemple, les noms de: Noël Castonguay (ancêtre de tous les Guay et Castonguay de Charlevoix), Augustin Boivin, les frères Jacques et Simon Duchesnes, Ignace et Jacques Gagné, Joseph Savard, René de la Voye (ancêtre des Lavoie), Antoine et Jean Perron, Jean Martel, Guillaume Boily, Jacques Fortin, etc.

Comme le montre le graphique 1, le peuplement s'effectue d'abord lentement entre 1681 et 1714 surtout à Petite-Rivière-Saint-François, où l'espace agricole disponible demeure restreint à cause d'une superficie géographique limitée. En fait, le Séminaire de Québec se réserve les terres de la Baie-Saint-Paul pour l'exploitation forestière et agricole (2 métairies). Toutefois, à compter de 1711, afin de s'alléger d'un fardeau financier trop lourd causé par le peu de succès de ses entreprises à Baie-Saint-Paul (fabrication des mâts, 1692-1712; moulin à scie 1685-1703; il autorise l'émission de 20 titres de concessions à des colons. Ce qui explique, entre autres, l'importante croissance enregistrée entre 1698 et 1714.

Le peuplement se poursuit de façon moins accélérée entre 1714 et 1730. Les seigneuries de Les Éboulements et de l'Île-aux-Coudres (conçédées en 1683) s'ouvrent cependant à la colonisation dès cette période. En 1730, les dettes du Séminaire obligent les administrateurs à concéder l'ensemble des terres restées vacantes à la Baie-Saint-Paul. À la même époque, vers 1734, la seigneurie du Gouffre (conçédée depuis 1682) s'ouvre également à la colonisation.

Cette ouverture des terres coïncide, par ailleurs, avec une reprise de l'exploitation du goudron; entreprise dirigée cette fois par l'intendant Hocquart. Ainsi, à compter de 1739 et compte tenu de ce contexte favorable, le peuplement de l'ensemble des seigneuries de la région de Baie-Saint-Paul se poursuit de façon continue jusqu'en 1760.

Somme toute, sur l'ensemble de la période, l'accroissement de la population est assez lent. En fait, le noyau initial, installé à partir de 1675-1680 et enrichi de l'apport de nouveaux arrivants entre 1710 et 1740, atteint à cette date un sommet et progresse dès lors presque en vase clos. Cependant, en tenant compte du potentiel limité des terres agricoles du secteur de Baie-Saint-Paul, il apparaît que la nécessité de s'étendre plus loin s'avère urgente. Aussi, pour ces colons, la région de la Malbaie s'impose déjà comme un lieu propice pour des établissements agricoles.

II - LE PEUPEMENT DE LA MALBAIE (1760-1830)

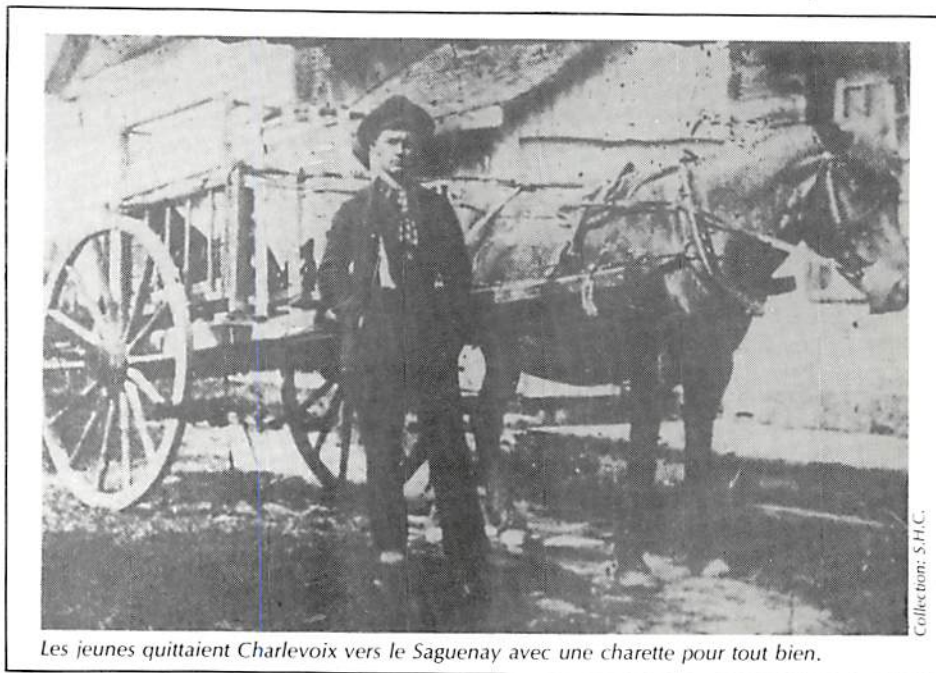
En fait, il faut attendre la Conquête anglaise avant de voir un peuplement durable s'installer à La Malbaie. À cette époque, le gouverneur James Murray concède la seigneurie de La Malbaie à deux de ses officiers d'origine écossaise. Il s'agit de John Nairne et de Malcolm Fraser. Nairne prend possession des terres du côté de la rive droite de la rivière Malbaie (seigneurie de Murray Bay) et Fraser de celles du côté gauche (seigneurie de Mount Murray).

Les nouveaux seigneurs favorisent l'établissement de compatriotes écossais sur leur territoire. C'est ainsi que s'installent à la Malbaie les familles McNicoll, Blackburn et, plus tard, Warren et Maclean. Il se produit

arrive sur place au même moment. En effet, à partir de la Conquête, plusieurs familles francophones des environs de Baie-Saint-Paul s'installent sur des terres à La Malbaie. Et, en l'espace d'une seule génération, les écossais arrivés avec Nairne et Fraser, sont devenus des Canadiens-français. D'ailleurs encore de nos jours, les Warren ou McNicoll de Charlevoix parlent essentiellement le français.

caractère généalogique sur ces familles écossaises. Jusqu'à ce jour la présence de cette population dans Charlevoix a été peu étudiée même si elle présente des caractéristiques originales.

De 1760 à 1830 le graphique 2 montre une croissance impressionnante de la population de La Malbaie. Suite à la destruction complète du lieu par les anglais en 1759, il ne reste aucun habitant sur place. Cependant, dès 1790, 254 habitants y résident. Ce



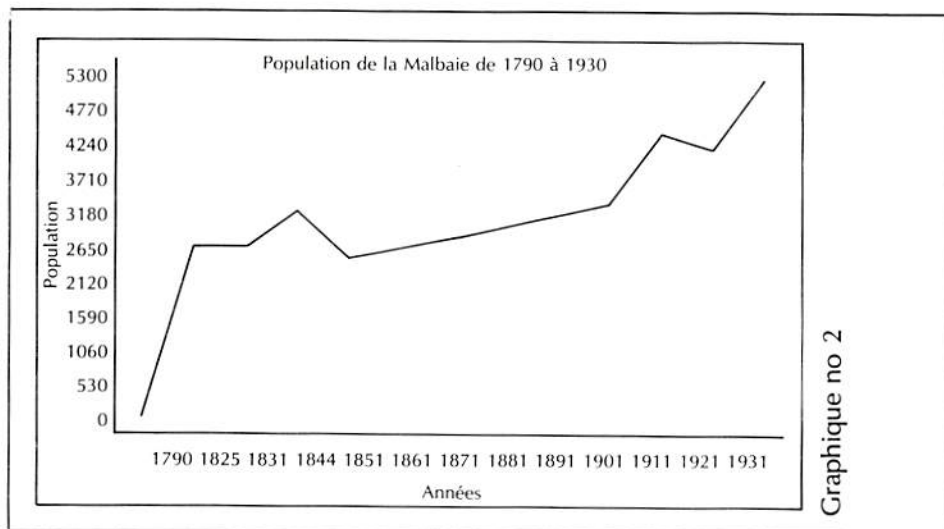
Il faut donc retenir que le peuplement de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul s'effectue à des époques et dans des contextes différents. Ce qui peut expliquer, du moins partiellement, les différences notables et même les divisions qui ont pu se signaler tout au cours des deux derniers siècles de l'histoire de Charlevoix, entre Baie-Saint-Paul et la

chiffre sera multiplié par 10 en l'espace de 40 ans, puisqu'en 1831, la population de La Malbaie atteint 2802 habitants. Il s'agit donc d'un accroissement important de population qui est provoqué en grande partie par le surplus d'habitants provenant de la région de Baie-Saint-Paul.

III - LA DIFFUSION VERS LE SAGUENAY (1830-1880)

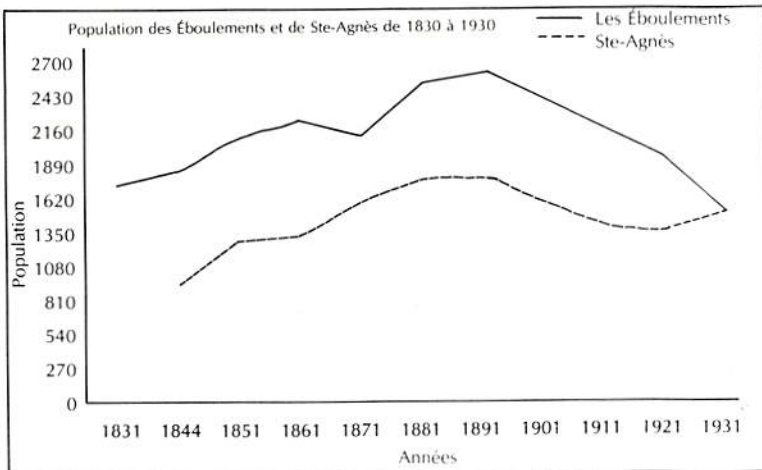
Dès le début du 19^e siècle, La Malbaie et Baie-Saint-Paul connaissent un développement économique certain. Ces deux villages se présentent désormais comme les chefs-lieux d'une région ressource stratégique qui approvisionnent en matières premières, surtout dans le secteur forestier, les marchands de Québec. Déjà densément peuplée, compte tenu d'un espace agricole restreint, la région de Charlevoix ne parvient que difficilement à nourrir ses habitants.

Les terres autour de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie qui fournissent d'excellents résultats sont déjà toutes occupées. Les nouveaux sites de peuplement ouvert à partir de 1820 sur les plateaux intermédiaires, ne s'avèrent pas aussi productifs.¹³ Dès lors, le Saguenay fait figure de terre promise... Les



alors un phénomène unique dans l'histoire du Canada: cette communauté anglophone s'assimile totalement à l'élément français qui

Malbaie. L'importance de la venue d'anglophones dans la région n'est pas très connue. Il faudrait entreprendre des recherches à



Graphique no 3

pressions se font nombreuses pour que cette région, jusqu'alors chasse-gardée de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, soit ouverte au peuplement avant l'échéance prévue de 1842.

Les gens de Charlevoix signent des pétitions, une première en 1829 et une seconde, en 1835, pour inciter le Gouvernement à ouvrir le Saguenay à la colonisation. À compter de 1837, grâce à l'initiative de la Société-des-Vingt-et-Un, le peuplement du Saguenay commence. Selon des chiffres récents, ¹³ la population de Charlevoix forme plus ou moins 85% du noyau initial des habitants du Saguenay au 19e siècle. Il est évident que cette proximité favorise des rapprochements entre la population de Charlevoix et celle du Saguenay.

En fait, la région de La Malbaie connaît à partir de 1830 un certain morcellement. Successivement les paroisses de Sainte-Agnès (1833), de Saint-Irénée (1842), de Saint-Fidèle (1855) et de Saint-Siméon (1869) se détachent. Il en est de même à un niveau moindre pour le secteur de Baie-Saint-Paul alors que la paroisse de Saint-Urbain est créée en 1830 et que le canton Settrington (Saint-Hilarion) est formé vers 1850. Il importe de noter que ces nouvelles paroisses se situent plus à l'intérieur des terres, sur le plateau intermédiaire de Charlevoix. Pour des fins d'analyse, nous avons retenu les paroisses de Saint-Urbain, Sainte-Agnès et Saint-Hilarion, de même que la paroisse plus ancienne Les Éboulements détachée de Baie-Saint-Paul dès 1710.

Dans ces quatre localités, les graphiques 3 et 4 montrent qu'après la progression de 1830-1880, un ralentissement et même une chute marquée de la population se produit. En fait, les paroisses du plateau intermédiaire de Charlevoix apparaissent comme une étape permettant à une grande partie de la

population de Charlevoix de se diriger progressivement vers le Saguenay-Lac-St-Jean.

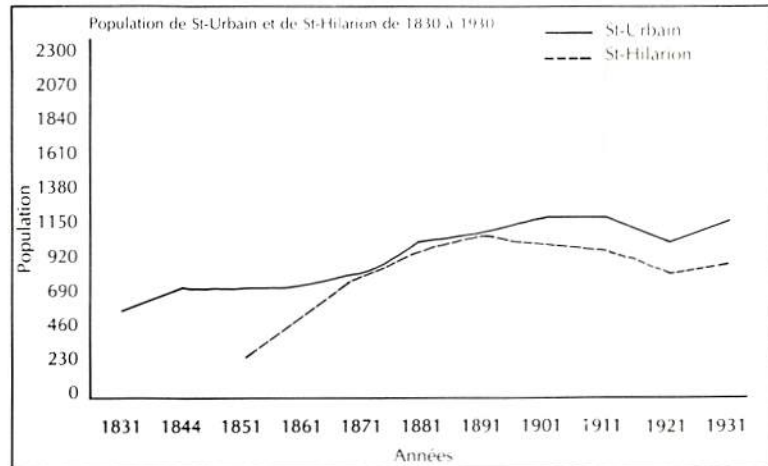
Durement touchée par cette émigration massive, la région de Charlevoix voit son peuplement ralentir fortement. En conséquence, l'économie de Charlevoix et en particulier le secteur forestier perd de l'importance au profit du Saguenay-Lac-St-Jean. C'est d'ailleurs à ce moment, soit à partir de 1880, que le tourisme s'impose comme une activité économique d'importance dans Charlevoix, peut être en l'absence d'un développement réel de l'économie régionale. Car, dès ce moment, Charlevoix n'est plus qu'une terre d'émigration dont la population est plutôt stable et par le fait même un peu vieillissante. Il s'agit d'un phénomène qui persiste encore de nos jours.

CONCLUSION: UN PEUPEMENT INSULAIRE

Selon toute évidence, la région de Charlevoix présente des caractéristiques qui lui confèrent un caractère d'insularité marquée. Sans pouvoir l'affirmer de manière dé-

finitive, il semble que les apports de population extérieurs à Baie-Saint-Paul et à La Malbaie sont très limités. En fait, outre la présence d'écosseis et d'anglophones à La Malbaie, la population de Charlevoix se développe en vase clos à partir de la première moitié du 18e siècle. Les pionniers établis entre 1675 et 1740 essaient sur le territoire sans qu'apparaissent de façon significative d'autres éléments provenant de l'extérieur.

En grande partie, le cadre géographique difficile explique ce phénomène particulier. Des études plus systématiques pourraient dégager les grandes tendances de cette situation. De même, elles pourraient prendre en considération la question de la consanguinité et des liens familiaux directs. À n'en pas douter, un travail de ce type, en plus de



Graphique no 4

préciser l'évolution du peuplement Charlevoisien apporterait des réponses intéressantes au sujet de la question de l'apparition des maladies héréditaires dans Charlevoix.

En quelque sorte, le peuplement de Charlevoix s'effectue par bonds successifs. À partir des pionniers qui quittent la côte de Beupré pour s'établir à la Baie-Saint-Paul, puis à La Malbaie et le plateau intermédiaire, pour finalement se diriger vers le Saguenay-Lac-St-Jean. Sur l'ensemble de la période étudiée, on retrouve pour la plupart les mêmes familles qui progressivement, pour des motifs économiques plus particulièrement, se déplacent afin d'améliorer leur sort. De toute évidence, le peuplement de Charlevoix après avoir connu un développement important après la conquête anglaise, atteint son apogée autour de 1880, puis semble stagner ou même décliner à partir de cette date.

Somme toute, la recherche en démographie historique sur Charlevoix reste encore très préliminaire. Nous avons tout au plus montré les tendances générales de l'évolution du peuplement, sans pouvoir,

par ailleurs, dégager précisément des conclusions définitives. Il fait partie de nos objectifs dans le cadre du projet "Histoire de Charlevoix" de rédiger une synthèse historique plus fouillée sur cette question. Il nous importe de comprendre encore mieux la question du peuplement. Dans le même ordre d'idée, la consanguinité et les liens familiaux devraient faire l'objet de recherches approfondies. Sans cela il serait difficile de saisir exactement la marche du peuplement charlevoisien tant dans son évolution interne que dans ses répercussions sur d'autres régions limitrophes et spécifiquement sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Ouvrages de l'abbé Jean-Paul Tremblay

(1) **Messieurs du Séminaire.** Québec - Baie-Saint-Paul, Cahiers d'histoire régionale, Série A, numéro 2, 1975. 383 p.

La Baie-Saint-Paul et ses pionniers. Chicoutimi, Société Historique du Saguenay, 1948. 69 p.

Le père d'un peuple. Biographie de Pierre Tremblay. Chicoutimi, Société Historique du Saguenay, 1975. 226 p.

Contemporain du Grand Roi. Biographie de Noël Simard dit Lombrette. Chicoutimi, Société Historique du Saguenay. 1957. 180 p.

(2) Frenette, François-Xavier-Eugène. **Notre historiques sur la paroisse de Saint-Etienne de La Malbaie (Charlevoix)** Chicoutimi, S. E., 1952. 94 p.

(3) Le Moine, Roger. **La Malbaie, esquisse historique.** La Malbaie, Imprimerie Charlevoix, 1972. 12 p.

(4) Réalisé au cours du projet **Paysage** en 1976. **Répertoire cartographique sur Charlevoix.** Québec, Université Laval, 1976. 25 cartes.

(5) Girard, Joseph
"La goudronnerie de la Baie-Saint-Paul", **Bulletin des recherches historiques**, 40, 8 (août 1934): 467-486.

(6) **Rapport-Commissaires pour explorer le Saguenay.** Québec, Neilson and Cowan, 1829. 197 p. (Cartes).

(7) Séguin, Normand.
La conquête du sol au 19e siècle. Québec, Boréal Express, 1977. 295 p.

(8) Lavoie, Yolande et Christian Pouyez et al. **Les Saguenayens.** Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983. 1 000 pages.

(9) Du père jésuite Pierre-François Xavier de Charlevoix.

(10) Boucher, Pierre.

Histoire naturelle de la Nouvelle-France. Boucherville, Société Historique de Boucherville, 1964.

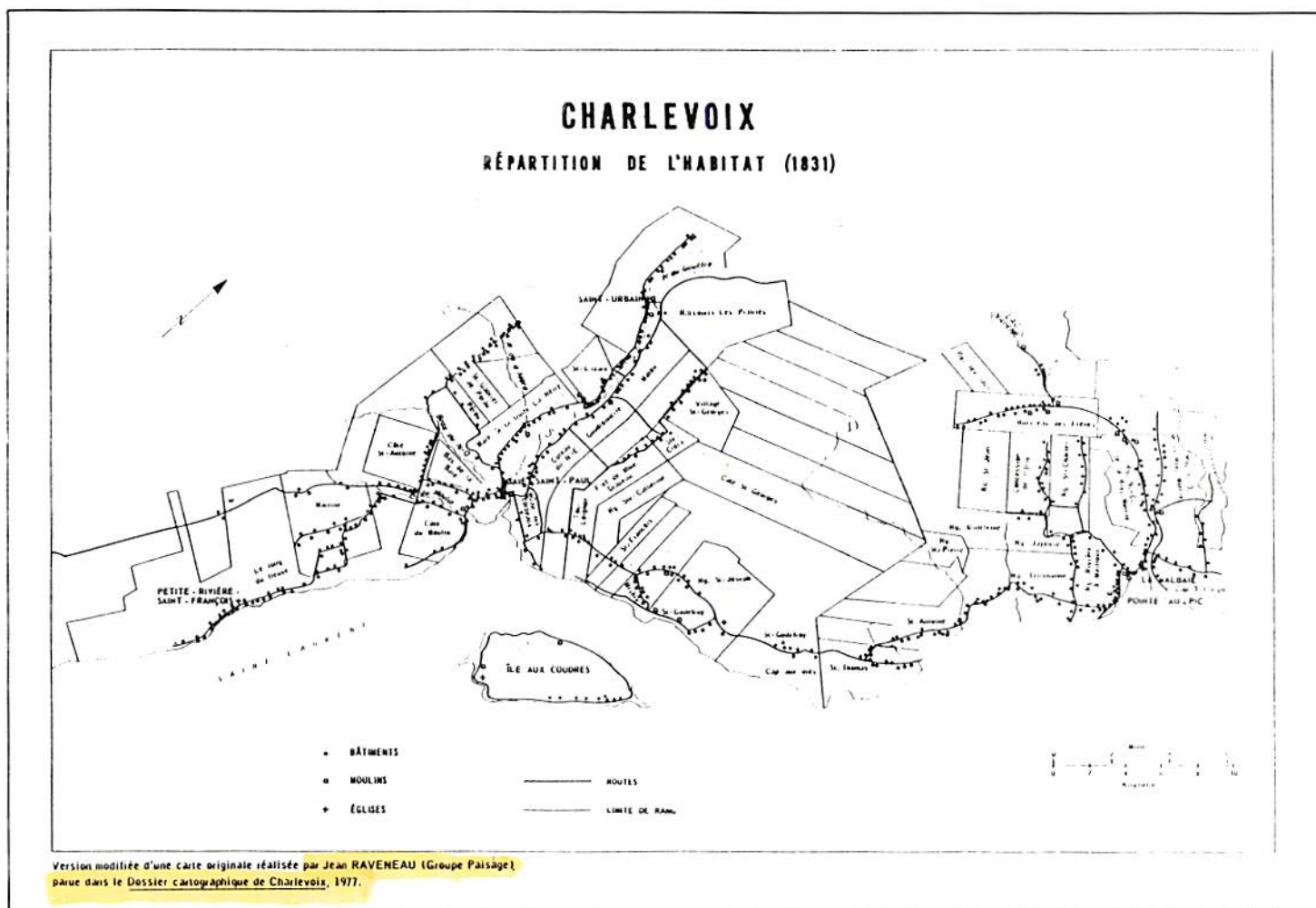
(11) Bluteau, Marc-André "450 ans d'histoire en Charlevoix: les fils conducteurs" **Saguenayensia**, 26, 2 (avril-juin 1984): 33-41.

(12) Lefrançois, Yves. "L'exploitation forestière dans les Seigneuries de Charlevoix 1672-1750", **Saguenayensia**, 26, 2 (avril-juin 1984): 76-80.

(13) Gauthier, Serge.
"Le village de Sainte-Agnès: histoire et profil démographique", **Saguenayensia**, 26, 2 (avril-juin 1984): 51-56.

(14) Voir la référence no 8.

Note: Ce texte est tiré d'une conférence donnée par les 2 auteurs lors du colloque de l'association des démographes (congrès de l'A.C.F.A.S.) en juin 1985 à Chicoutimi.



Alexis Tremblay Picoté (1787-1859)

par: Mario Lalancette

Cultivateur, commerçant et spéculateur, né à St-Louis de l'Île-aux-Coudres, le 14 juin 1787, fils de François Tremblay Picoté et de Marie-Madeleine Beauché dite Morency, décédé à St-Etienne-de-la-Malbaie, le 24 janvier 1859.

Au tournant du XIXe siècle, les parents d'Alexis Tremblay Picoté quittent l'Île-aux-Coudres pour se fixer à St-Etienne-de-la-Malbaie, sur la rive nord de l'estuaire du St-Laurent. Simples paysans, ils ont dû, comme bien d'autres familles de l'île, s'exiler vers la côte de Charlevoix où les concessions de terre encore disponibles dans quelques seigneuries, leur ont permis d'avoir plus généreusement accès à la terre nourricière et d'établir leurs enfants.² En 1810, après avoir obtenu une première concession de terre dans la seigneurie de Murray Bay, le jeune Alexis s'engage à épouser Demoiselle Marie-Modeste Boulianne, fille de Louis Boulianne et de Marie-Jeanne Harvey, de La Malbaie.³ Onze enfants vont naître de cette union et assurer à leur père une abondante main-d'oeuvre pour le seconder dans ses

Malbaie, il en vient à négliger la culture du sol pour plutôt s'intéresser au commerce et à l'exploitation forestière.⁴

Seul ou en société, Tremblay Picoté entreprend d'abord quelques chantiers de coupe de bois dans la région immédiate de La Malbaie où il doit cependant compter avec le contrôle des forêts et des rivières par les seigneurs, soucieux comme lui de profiter de l'essor que connaît l'industrie forestière locale depuis la fin du XVIIIe siècle.⁵ Pour écouler son bois sur le marché, il lui faut transiger avec les marchands comme Thomas Simard de La Malbaie, qui devient bientôt son associé, ou William Price de Québec, dont il s'assure rapidement toute la confiance. À compter de 1832, le nom d'Alexis Tremblay Picoté paraît régulière-

mes du commerce du bois, aux dépens des petits manufacturiers de sa région.⁷ Les relations sont donc au mieux entre les deux hommes, et Tremblay Picoté peut être désormais considéré comme l'agent régulier de Price à La Malbaie, ce qui explique d'ailleurs le caractère ambitieux et parfois inextricable de ses activités au cours des années qui vont suivre.

Depuis le début du XIXe siècle, l'industrie forestière est en pleine expansion au Canada et vers 1810, le bois s'est même substitué aux pelleteries comme premier produit canadien d'exportation.⁸ Cette transformation structurelle de l'économie coloniale coïncide avec une grave crise agricole qui touche sévèrement la société bascanadienne entre les années 1820 et 1840. Tous ces bouleversements de l'économie canadienne entraînent, à compter de 1836, la restructuration et l'accélération du développement économique de la région du Saguenay. Jusqu'en 1842, cet immense territoire, faisant partie du Domaine des Postes du Roy, était affermé à des intérêts impliqués dans le commerce des fourrures qui détenaient ainsi le contrôle et le profit de sa mise en valeur. Pour mieux préserver leurs divers monopoles, les fermiers des Postes, avec l'appui du gouvernement, maintenant cette contrée fermée, entre autres à l'agriculture et à l'industrie du bois. Ces activités ne seraient développées au Saguenay qu'à la suite de l'initiative de quelques habitants de la côte de Charlevoix. Avec leurs chefs de file, Alexis Tremblay Picoté et Thomas Simard, ces gens se seraient intéressés à l'exploitation des forêts du Saguenay dans le seul but d'ouvrir cette région à la colonisation agricole à l'insu de la Compagnie de la Baie d'Hudson, locataire des Postes du Roy depuis 1830.¹⁰ À notre avis, le rôle d'Alexis Tremblay Picoté et de ses associés dans cette affaire ne correspond pas à l'image traditionnelle de pionniers désintéressés et dévoués aux intérêts de leurs concitoyens. En fait, ces individus n'ont été que des intermédiaires entre les ressources forestières de leur arrière-pays et le capitalisme marchand colonial, personnifié ici par le célèbre William Price des débuts de l'industrie du bois au Saguenay.

Collection Société Historique du Saguenay.



Alexis Tremblay "Picoté" en son veil âge.

diverses entreprises. La terre représente pour Alexis Tremblay Picoté, une base économique essentielle avant 1830, mais profitant d'un minimum d'instruction et surtout de l'expérience acquise par quelques-uns de ses parents au contact du milieu marchand de La

ment aux livres de compte de Price, soit pour des ventes de bois et de fournitures diverses, soit en tant que gardien d'un dépôt de marchandises à La Malbaie.⁶ En 1834, Tremblay Picoté appuie les propos de son employeur devant un comité d'enquête sur les problè-

Au début des années 1830, plusieurs paroisses de Charlevoix sont sévèrement touchées par la famine et en 1835, Alexis Tremblay Picoté, avec l'appui de Thomas Simard et de plusieurs autres habitants de La Malbaie, y fait circuler avec succès une pétition visant à obtenir l'ouverture du Saguenay à la colonisation. Cette requête est soumise au gouvernement avec un plan de colonisation agricole basé sur l'exploitation du bois et prévoyant l'exclusion du régime seigneurial.¹² Sans attendre la réponse des autorités à leurs recommandations, Tremblay Picoté et Simard se sont déjà mis à l'oeuvre sur les terres de la Couronne en obtenant de Peter McLeod Jr, agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Rivière Noire, la permission d'y faire des billots de pin dans le seul but, disent-ils, de se faciliter les moyens de subvenir à la misère de leurs compatriotes.¹³

En janvier 1836, Tremblay Picoté participe activement à l'élection de Charles Drolet comme député du comté du Saguenay à la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada. Candidat des Patriotes, Drolet promet de voir à ce que la région du Saguenay soit accessible à la population de Charlevoix le plus rapidement possible et Tremblay Picoté fait campagne en sa faveur; selon le seigneur Fraser, "Picoté has received instructions from the leaders of House of Assembly to elect Drolet and I suppose it must be so".¹⁴ Au début de mars de la même année, Tremblay Picoté et Simard s'associent à trois commerçants de La Malbaie, Louis Gauthier dit Larouche, François Guay et Joseph Audet-Lapointe, pour construire, avec la permission des seigneurs, un ou plusieurs moulins à scie dans les limites des seigneuries de Mount-Murray et de Murray-Bay.¹⁵ À la mi-mars, le rejet de leur plan de colonisation du Saguenay, par le gouverneur Aylmer et son conseil, vient sans doute troubler les projets des nouveaux associés. La construction du moulin de la Chute se poursuit, mais le 12 septembre, Simard et Gauthier dit Larouche se désistent de leur droit de préférence sur l'achat des parts de leurs associés en faveur de William Price. La transaction a lieu le 29 septembre suivant.¹⁶ Alexis Tremblay Picoté demeure gérant du moulin de la Chute et devient l'agent officiel de la William Price and Co. à La Malbaie. Simard, de son côté, entreprend la construction de moulins à scie pour le compte des McLeod et de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui obtient en octobre 1836, un permis de coupe pour 60,000 billots de pin sur le territoire des Postes du Roy.¹⁷ Ce nouveau monopole, créé au profit d'une aussi puissante compagnie marchande soulève naturellement les protestations de la Chambre d'Assemblée et des marchands de bois de la région de Québec. La réaction de Tremblay Picoté et de Simard aura, à notre avis, de sérieuses conséquen-

ces. Faute des capitaux et de l'influence nécessaire pour s'assurer le libre accès aux richesses forestières saguenayennes, ces hommes ont jugé bon de s'appuyer désormais sur l'action d'un homme comme William Price pour modifier le cadre d'exploitation économique régional qui gêne leurs ambitions, même si cela ne devait leur profiter qu'à court terme et risquait de livrer l'avenir de leur région aux mains d'étrangers.

Dès le début de 1837, le climat sociopolitique au Bas-Canada se détériore nettement. Pressé, semble-t-il, par les autorités coloniales, Georges Simpsons, gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, aurait jugé opportun de se départir de son permis de coupe sur le territoire des Postes du Roy en faveur de marchands de bois canadiens-français. Par une lettre datée du 23 septembre 1837, il offre donc le dit permis, sous certaines conditions, à Thomas Simard qui est en relation avec la Compagnie de la Baie d'Hudson depuis plusieurs années. Le 9 octobre suivant, ce dernier s'entend avec Alexis Tremblay Picoté et divers autres citoyens de La Malbaie, d'une part, pour qu'ils fournissent la caution de £641:11.1., exigée par la Compagnie de la Baie d'Hudson, et d'autre part, pour créer une société par action afin d'entreprendre l'exploitation des pinières du Saguenay. De son côté, William Price inscrit dans ses livres, dès le lendemain, une obligation au montant de £1050 envers la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le transfert du permis a lieu le 16 octobre suivant chez le notaire L.T. McPherson, de Québec. Le 19 octobre en présence du notaire C.H. Gau-

d'Hudson; cette reconnaissance de dette s'élève cette fois à £1691.11.1, soit le total du premier cautionnement de Tremblay Picoté et autres envers Simard et de l'obligation de William Price vis-à-vis la Compagnie!¹⁸

William Price finance donc secrètement la majeure partie de l'entreprise à laquelle s'attaque la "Société des entrepreneurs des pinières du Saguenay", mieux connue à présent sous le nom populaire de "Société des Vingt-et-Un". Il est difficile de croire qu'il n'y a pas eu collusion entre Price et certains dirigeants de la Compagnie de la Baie d'Hudson, car celle-ci y gagne une véritable trêve pour ses monopoles de la traite, de la chasse et de la pêche du Saguenay.¹⁹ De son côté, sans avoir à faire face à la concurrence des autres marchands de bois coloniaux, Price peut s'assurer le contrôle des meilleurs emplacements de moulins à scie de la vallée du Saguenay après en avoir laissé l'installation et l'exploitation pendant quelques années par une société d'entrepreneurs locaux sous la direction de ses hommes de confiance Thomas Simard et surtout Alexis Tremblay Picoté. Ce dernier a largement profité de cette opération et Price le considère d'ailleurs comme l'entrepreneur des moulins du Saguenay.²⁰

Au printemps de 1838, Alexis Tremblay Picoté se voit confier par ses associés le mandat de négocier avec William Price, la vente du produit de leurs établissements du Saguenay; il s'acquitte d'autant plus consciencieusement de cette mission que Price lui accorde une commission de 5% sur les transactions.²¹ Malgré l'expérience de plusieurs de ses membres et l'appui de Price qui lui fournit provisions, machineries et outillages, la "Société du Saguenay" accumule échec sur échec. Au printemps 1840, plusieurs actionnaires songent sérieusement à renoncer à l'aventure, et Tremblay Picoté se rend à Québec pour prévenir William Price qui lui permet aussitôt de négocier les parts des démissionnaires. L'affaire est finalement conclue le 30 juin suivant.²² Deux ans plus tard, pendant que la colonie traverse une crise économique qui atteint son paroxysme en 1843, les choses ne se sont guères améliorées pour les entrepreneurs du Saguenay; le 25 juillet 1842, Tremblay Picoté représente à nouveau William Price lors de l'achat des dernières actions de la société. La transaction se fait un peu plus d'un mois après l'enregistrement du nouveau bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour les Postes du Roy; ce contrat n'entrera en vigueur que le 2 octobre 1842, date à laquelle la région du Saguenay sera officiellement déclarée ouverte à la colonisation.²³ Mais Price n'aura plus à craindre à ce moment! Il possède maintenant la presque totalité des moulins du Saguenay et Tremblay Picoté,

"Les vingt-et-Un"

- 1- ALEXIS TREMBLAY, dit Picoté
- 2- ALEXIS SIMARD
- 3- LOUIS TREMBLAY, dit Picoté, frère d'Alexis
- 4- GEORGES TREMBLAY
- 5- JÉROME TREMBLAY
- 6- THOMAS SIMARD frère d'Alexis
- 7- ANDRÉ HARVEY
- 8- JOSEPH AUDET, dit Lapointe
- 9- BENJAMIN GAUDREAU
- 10- JOSEPH HARVEY
- 11- LOUIS DESGAGNÉ
- 12- LOUIS VILLENEUVE
- 13- IGNACE MURRAY
- 14- DAVID BLACKBURN
- 15- FRANÇOIS MALTAIS
- 16- MICHEL GAGNÉ
- 17- BASILE VILLENEUVE
- 18- PIERRE BOUDREAU
- 19- JEAN HARVEY
- 20- JOSEPH TREMBLAY, dit picoté, frère d'Alexis et de Louis
- 21- FRANÇOIS BOULIANNE

vreau, de La Malbaie, sur un document préparé à l'avance par le notaire McPherson, Alexis Tremblay Picoté et ses associés se portent garant pour une obligation de Thomas Simard envers la Compagnie de la Baie

devenu surintendant de ses établissements de La Malbaie, de la Rive nord et du Saguenay, négociera régulièrement pour lui, dans les années qui suivent, l'achat de la plupart des scieries construites dans ces régions.²⁴

Au cours de ces années fastes, Tremblay Picoté, sans cesse obligé de voyager entre La Malbaie et le Saguenay, renonce à la culture du sol.²⁵ En société avec ses fils Isaïe et Alexis, il obtient du seigneur John Nairne, en 1840, un bail emphytéotique pour le terrain de grève sur lequel il a construit le magasin et le quai où sont basées ses opérations.²⁶ Commerçant et agent de M. Price, Alexis Tremblay Picoté appartient désormais à cette vigoureuse élite locale de La Malbaie, au sein de laquelle s'affrontent deux groupes d'intérêts; d'une part, des seigneurs et leurs hommes de confiance, fermiers, marchands et professionnels, d'autre part, tous ceux que choquent ou gênent les privilèges seigneuriaux, plus particulièrement les entrepreneurs forestiers, comme Alexis Tremblay Picoté qui ne se cachent pas d'être en faveur de l'abolition du régime seigneurial.²⁷ Tout ce petit monde n'hésite cependant pas à collaborer lorsqu'il s'agit de profiter du développement de l'arrière-pays, et cela même si la société charlevoisienne s'est vu restreinte, dès le départ, au rôle de simple intermédiaire entre le Saguenay, région périphérique inhabitée, et Québec, le principal centre de décisions économiques pour l'est du Canada.²⁸

En 1839, Tremblay Picoté appuie une nouvelle pétition réclamant la concession de terres dans la région saguenayenne, mais une telle démarche devient bientôt contraire à ses intérêts.²⁹ Le peuplement rapide de cette contrée ne peut que donner naissance à une élite locale qui effacerait rapidement la dépendance créée pour divers services entre les vieux bourgs ruraux de Charlevoix et les nouveaux centres "industriels" du Saguenay. Le phénomène est cependant inévitable; ainsi lorsque Peter McLeod Jr, industriel de Chicoutimi, s'associe à William Price en novembre 1842, il obtient le poste de surintendant du Saguenay aux dépens d'Alexis Tremblay Picoté qui demeure cependant gérant de l'établissement de la Grande-Baie.³⁰

La William Price and Co. éprouve certaines difficultés à compter de 1843 et Tremblay Picoté songe plus sérieusement à s'occuper de ses propres affaires.³¹ La forte reprise que connaît l'industrie forestière en 1844 et 1845, lui permet d'ailleurs de multiplier les projets. Le 29 avril 1844, il s'associe aux frères Pierre et André Harvey, marchands de La Malbaie, pour "faire le commerce du Saguenay". Son magasin et ses quais sont mis à la disposition des Harvey à qui il laisse la direction de la Société pendant ses séjours à

la Grande-Baie.³² Quelques jours plus tard, les trois nouveaux associés participent avec quelques bourgeois et une centaine de cultivateurs de La Malbaie et de Ste-Agnès, à la création de la "Société du St-Laurent". Cette association avait pour but de développer le commerce, l'agriculture et l'exploitation forestière dans le comté du Saguenay, mais cette fois le long du fleuve St-Laurent et plus spécialement aux lieux dits du Sault-au-Cochon et de la baie de Laval. Tous les sociétaires s'engagent à respecter les droits de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur ce territoire et choisissent Alexis Tremblay Picoté comme agent général. À peine deux mois se sont écoulés que la nouvelle société de colonisation est dissoute sous prétexte que l'exploration des lieux a été trop décevante. Mais pendant ce temps Tremblay Picoté s'affaire. Il hypothèque d'abord ses biens fonciers pour obtenir les fonds nécessaires à la construction d'un nouveau magasin pour les provisions du Saguenay. Puis, il se libère, de gré à gré mais sans en préciser les raisons, de ses associés Harvey. L'automne venu, il entreprend l'ouverture d'un chantier de coupe de bois à Portneuf (seigneurie de Mille-Vaches), situé à quelques milles (ou kilomètres) au sud de Sault-au-Cochon.³⁴ Cette fois, il agit pour le compte de James Gibb, marchand de bois de Québec et collaborateur de William Price qui peu après s'installe également dans la région.³⁵

En 1846, sans doute trop occupé à Portneuf, Tremblay Picoté cède sa part du bail du seigneur John Nairne et la majeure partie de son magasin à son fils Alexis qui, comme lui, est devenu un actif marchand de La Malbaie et un bon collaborateur de Price. De ce fait, il devient de plus en plus difficile de distinguer les activités de l'un et de l'autre, surtout lorsque les documents n'ont rien d'officiel.³⁶ Ancien cultivateur et spéculateur, comme il le déclare lui-même, Tremblay Picoté père est en outre, au cours des années 1840, un des grands prêteurs de La Malbaie.³⁷ Jusqu'en 1850, il participe encore à quelques entreprises de Price et s'intéresse même, en 1847, à la création de la "Société des défricheurs de la Rivière-au-Sable (Jonquières)" dont les activités cessent en 1852.³⁸

Devenu veuf au printemps 1842, Tremblay Picoté épousait la même année, Dame Olive Gagné, veuve de Louis Desgagnés, un des sociétaires du Saguenay. Homme d'affaires prudent, Tremblay Picoté s'était toujours refusé à cette occasion à faire procéder à l'inventaire et au partage de ses biens. Finalement, en décembre 1850, il renonce à la plupart de ses biens meubles en faveur de certains de ses enfants, les autres ayant depuis reçu en argent leur part de la succession maternelle. Tremblay Picoté garde toutefois

la propriété de la terre qu'il exploite avec l'aide de son fils Augustin.³⁹ En 1852, peu après avoir définitivement quitté Portneuf, il se retrouve à la tête d'une florissante exploitation agricole.⁴⁰ Pendant ses dernières années, il s'occupe d'établir les cadets de sa famille et règle quelques vieilles dettes et d'anciennes créances.⁴¹ À présent, il se dit bourgeois, comme son compère Thomas Simard, de qui il achète le moulin de Portaux-Quilles en 1858.⁴² En décembre de la même année, à peine deux mois avant sa mort, il cède enfin sa terre du Ruisseau-des-Frères à son fils Augustin.⁴³



Le monument des vingt-et-Un à la Grande-Baie érigé en 1924.

Alexis Tremblay Picoté est l'exemple parfait du petit intermédiaire local utile à des intérêts capitalistes métropolitains pour établir solidement leur domination dans une région périphérique. Faute de capitaux et des relations d'affaires nécessaires, il n'a pu s'inscrire au sein de la grande bourgeoisie coloniale au service de laquelle il se retrouve; mais il a su profiter des forces et des faiblesses de la conjoncture socio-économique canadienne de la première moitié du XIXe siècle pour se hisser depuis son milieu paysan aisé vers le sommet de l'élite marchande régionale. À la fin de ses jours, le moulin de Portaux-Quilles est son seul bien et un peu le témoin de ses ambitions; certes, Tremblay Picoté a réussi à établir ses nombreux enfants, mais c'est là un bien maigre bilan pour un homme qui a participé à l'établissement de l'empire consacré par William Price en 1855 avec la création de la William Price and Sons Co. La tradition nous laisse d'ailleurs une anecdote révélatrice du rôle d'Alexis Tremblay Picoté dans l'histoire de la région du Saguenay. En 1842, peu après avoir pris le contrôle de la "Société du Saguenay", William Price aurait remis à son agent de La Malbaie une montre en or à l'intérieur de laquelle étaient gravés ces simples mots: "Alexis My Way".⁴⁵

NOTES:

1) Dans la première moitié du XIX^e siècle, il n'y a pas moins de cinq Alexis Tremblay dans la région de La Malbaie, dont deux marchands. Même lorsque le surnom de "Picoté" est ajouté, il faut encore déterminer s'il s'agit du père ou du fils, l'un et l'autre au service de Price. Le problème se pose surtout dans le cas des documents gouvernementaux qui font rarement usage des surnoms. Pour une photographie d'Alexis Tremblay Picoté père (ATP), voir *Saguenayensia*, Vol. 13, no 4, 1971, p. 111. Régistres de Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres et de Saint-Etienne-de-la-Malbaie. Nous retenons le terme "spéculateur" utilisé constamment dans les documents notariés, au sens d'entrepreneur. Voir Archives Nationale du Québec (ANQ): Not. Héli Hudon dit Beaulieu (Hudon), 15-2-1842, 13-9-1848, 14-8-1850, 7, au 21-12-1850.

2) Eloi-Girard, *Recueil de généalogies des comtés de Charlevoix et Saguenay, 1941* et *Inventaire des contrats de mariages au greffe de Charlevoix, 1943*; Archives du Séminaire du Québec (ASQ): Manuscrit 5-168, Censier de l'Île-aux-Coudres; ANQ: Not. Jean Néron, "Vente des propriétés de François Tremblay Picoté père, à l'Île-aux-Coudres, 18-5 et 11-6-1795"; Not. Isidore Lévesque (Lévesque), 24-11-1807. Le surnom de "Picoté" vient du fait que ses ayeux François-Xavier Tremblay et M. Madeleine Bouchard sont morts de la picote (vérole) en septembre 1755.

3) ANQ: Not. Lévesque, 23-8-1810, "Consession de Dame Christine Nairne à ATP"; Contrat de mariage 27-8-1810, mariage célébré à La Malbaie Le 4-9-1810.

4) ANQ: Not. Charles-Pierre Huot (Huot), *Terrier de la seigneurie de Murray-Bay, 22-7-1823*. Il possède 3 parcelles couvrant en tout 283 arpents, ce qui le situe dans la classe supérieure des propriétaires paysans. Voir Mario Lalanette, "Essai sur la répartition de la propriété foncière à La Malbaie, au pays de Charlevoix", *Société villageoise et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest*, Actes du colloque franco-québécois (Québec, 1985), Centre de recherche en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières, 1987, pp. 63-78.

5) SANQ: Papiers Fraser (PF), John Malcolm Fraser (JMF) à Anne Fraser-Bélaïr (AFB), 3-1, 22-10, 27-12-1836, 31-7-, 12-6-1842, 17-2, 2-7-1845.

6) Louise Dechêne, "William Price, 1810-1850", *Histoire Sociale*, avril 1968, pp. 16-52. La première mention de la présence de Price dans la région date de 1818: Not. L.T. Mc Pherson, "Vente de bois de Gingras, Huot et Facaud à W. Price", 19-11-1818. En 1824, William Price choisit comme agent local à La Malbaie, François Tremblay Picoté fils, frère aîné d'Alexis: Not. Charles Hermé-négilde Gauvreau (Gauvreau); Voir aussi Société historique du Saguenay (SHS): Dossier 1646, no 29, Mgr. Arthur Maheux (Maheux), "Le mystérieux Tremblay Picoté"; Dossier 35-6.1., Eloi-Gérard, "Notes diverses sur ATP".

7) *Journal de l'Assemblée du Bas-Canada (JALBC) 1834*, "Témoignages": W. Price, ATP, André Cimon, Sauveur Boily et Thomas Simard.

8) Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1769-1850*, 1971, pp. 291-402.

9) Victor Tremblay, *Histoire de Saguenay depuis l'origine jusqu'en 1870*, 1968: cet ouvrage fournit un bon événementiel sur l'ouverture de la région à la colonisation. La revue *Saguenayensia* a publié plusieurs articles sur ce sujet depuis 1959 et en particulier l'article de Jean-Paul Simard "Biographie de Thomas Simard" Vol. 20, no 1, 1978, pp. 4-6. Pour une étude plus analytique, il faut consulter Normand Séguin, *La conquête du sol au XIX^e siècle*, 1977.

10) JALBC, 1828-29, Appendice (App.) V, "Exploration du Saguenay"; JALBC 1835-36, App. EEE, "Pressions pour

ouvrir le Saguenay"; Lettre de Murdock McPherson à James Hargrave, 15-3-1842, dans *The Hargrave Correspondance*, Champlain Society, 1938, pp. 372-377.

11) L. Duchêne, "William Price", *Dictionnaire Biographique du Canada (DBC)*, Vol. 1X; Lettre citée à la note précédente; *Le Canadien*, "Rapport Legendre sur le Saguenay", 18-12-1843.

12) JALBC 1828-29, App. RRR; JALBC 1834, App. H; JALBC 1835-36, App. EEE, (1-3-1836) "Témoignages du 4-11-1835"; ANQ: PF, JMF à AFB, 12-11-1836; PF, Dossier 622, Avis du notaire Edouard Tremblay à JMF.

13) ANQ: Not. Gauvreau, "Accord entre Georges Duberger, Peter McLeod Jr. et autres", 3-1-1836.

14) ANQ: PF, JMF à AFB, 9 et 15-1-1836; *Le Canadien*, lettres diverses entre janvier et mars 1836 et en particulier, celle de Charles Drolet, 16-3-1836.

15) Tremblay et Simard sont déjà des associés: voir ANQ: Not. Gauvreau, 12-2-1836; l'association avec les trois autres marchands: Not. Gauvreau, 11-3-1836. Voir aussi Not. Gauvreau, 28-3-8-6-3-9-1 et 24-10-1836.

16) ANQ: Not. Gauvreau, 12 et 29-9-1836; *Le Canadien* 21-3-1836.

17) ANQ: Not. Gauvreau, 8 et 19-4, 1-5, 22-10-1836, 8-1 9et 13-6, 24-7-1837; *The Hargrave Correspondance*, po. cit., diverses lettres: Jos. Beioley à Hargrave, 1-2-1841, Alex. Christie à Hargrave, 3-1-1842, M. McPherson à Hargrave, 30-1 et 15-3-1842.

18) ANQ: Not. Gauvreau, 9-10-1837 (deux pièces, nos 145-146), 16-10 et 19-10-1837; Not. L. T. Macpherson, 16-10-1837; Maheux, pp. 5-6.; Louise Dechêne, "op.cit", Papiers Price (PP), Livres de caisse, 10-10-1837 et 4-10-1840.

19) La complicité de la Hudson Bay Co. (HBC) est plus que probable vu la note sur une des expéditions du contrat dans le greffe du Not. Macpherson: (Exemplaire) à W. Price Ltée, représentant Thomas Simard.

20) ANQ: Not. Gauvreau, divers contrats concernant la Société du Saguenay: 11, 27 et 28-11-1837, 16-1, 18 et 19-2, 21-4, 24-7, 26-9, 4-10-1838; Maheux, p. 13; L. Dechêne "op.cit"; SHS: Dossier no 64, Papiers Price, "Mémoire de W. Price à Lord Elgin", 10-3-1849.

21) ANQ: Not. Gauvreau, 19-2-1838; Maheux, p. 7-8.

22) ANQ: Not. Hudon, 30-6 et 5-10-1840; Not. Jean Gagné (Gagné), 28-12-1840.

23) ANQ: Not. Edouard Tremblay (Tremblay), 25-7-1842; *Journal de l'Assemblée législative des Canadas (JALC) 1844-45*, vol. 4, p. 72; Appendices des JALC (AJALC) 1851, Vol. 10, App. III; Idem 1857, App. no 17.; SHS: PP, Dossier no 64.; "op.cit".

24) ANQ: Not. Tremblay, 25-7-1842; Maheux, pp. 11-12.

25) APC: Recensement 1842.

26) ANQ: Not. Gagné, 4-7-1839, 11-2-1840, 12-3-1841. Tremblay Picoté est déclaré selon son humeur ou celui du notaire, cultivateur, marchand, commerçant, ancien cultivateur, spéculateur, écuyer et bourgeois. Son titre d'agent de Monsieur Price est souvent spécifié. Voir les actes et répertoires des divers notaires mentionnés jusqu'ici.

27) ANQ: PF, Lettre du Not. Tremblay à JMF, 31-10-1851; Lettre de M-P. de Sales Laterrière à JMF, 11-11-1851.

28) ANQ: PF., JMF à AFB, 14-3-1839, 11 et 18-3-1842, 1, 15, 19 et 25-4-1842; Not. Tremblay à JMF, 31-10-1851; ANQ: Not. Gauvreau, 17-11-1830 (Thomas Simard est agent seigneurial de Fraser).

29) JALBC 1841, p.83; "Pétition pour l'ouverture du Saguenay" reproduite dans *Saguenayensia*, Vol. 11, no 2, 1969, pp. 46-47.

30) ANQ: Not. Louis Prévost, 7-11-1842; Gaston Gagnon, "Peter McLeod", *DBC*, Vol VIII, pp. 633-636; ANQ: Not. Gagné 12-10-1842, Tremblay maintient ses activités à Grande-Baie; SHS: Dossier 195.1, Charles Pouliot à Mgr Signay, 8-4-1843, 18-5-1844, ATP à Mgr Signay, 21-4-1844; *Le Canadien*, "Rapport Legendre", 18-12-1843, où il est fait mention de la nomination de ATP comme juge de paix; Not. Gagné, 1844; divers actes démontrent la présence de ATP dans l'office du notaire à Grande-Baie.

31) L. Dechêne, "op.cit".

32) ANQ: Not. Gagné, 29-4-1844.

33) ANQ: Not. Gagné, 1-5, 31-7-1844.

34) ANQ: Not. Tremblay, 19-8-44; Not. Gagné, 24-9-1844. Sur ses activités à Portneuf, voir *Saguenayensia*, Vol. 1, no 2, 1959; Idem, Vol. 5, nos 5 et 6, 1963; V. Tremblay, op.cit., pp. 295-297.

35) Pour une description de Portneuf: JALBC 1828-1829, App. V, "Rapport de Nixon"; Sur les activités de Gibb: AJALC 1857, App. no 25, "Licences des coupes de bois (1856)"; 1858: App. no 15, Rapport de Georges Duberger, 13-10-1855, Rapport de Richard Nettles, surintendant des pêches, août 1857.

36) ANQ: Not. Gagné, 26-6-1846.

37) ANQ: Divers notaires déjà mentionnés, surtout Gauvreau, Hudon, Gagné et Tremblay.

38) SHS: Dossier 339, "Société des défricheurs de la Rivière-au-Sable"; V. Tremblay op.cit., pp. 330-335.

39) ANQ: Not. Tremblay, 27-8-1842; Not. Hudon, 30-8-1842, 7 au 21-12-1850, (onze pièces pour régler la succession).

40) APC: Recensement 1851.

41) ANQ: Not. Hudon et Not. Gagné entre 1850 et 1859.

42) ANQ: ATP est dit "bourgeois" devant Not. Gasné, 5-11-1852; Not. Hudon, 24-11-1858. Le moulin est vendu par Boniface Tremblay Picoté, fils d'ATP, à Alector Dufour, Not. Hudon, 8-3-1859.

43) ANQ: Not. Hudon, 16-11-1858; cinq actes entre ATP et son fils Augustin.

44) L. Dechêne, "William Price", *DBC*, Vol. 1X.; AJALC 1858, App. no 15, Rapport de Georges Duberger.

45) SHS: Dossier 340.9., "Notes d'Eloi-Gérard". Selon Maheux, l'événement se situerait plutôt en 1838. Le sens de l'anecdote demeure tout de même identique.

Cet article a été publié avec l'autorisation du Dictionnaire Biographique du Canada

Quelques rappels historiques

L'Écho de Charlevoix, 1905 - 1907 et la colonisation.

par: Sylvianne Savard-Boulanger

L'Écho de Charlevoix

Publié à Baie-Saint-Paul du 5 janvier 1898 au mois de février 1908, "L'Écho de Charlevoix" était un hebdomadaire indépendant entre 1898 - 1900 et d'allégeance libérale de 1900 - 1908. Ses propriétaires s'intéressaient grandement à la colonisation et plusieurs articles en faisaient état. Le présent texte relate cet effort de colonisation.

Depuis 1897, plus de six cent cinquante-huit milles de chemin de colonisation sont ouverts par le gouvernement, des ponts, en fer et en bois, sont jetés sur les nombreuses rivières. Au cours des années 1901, 1902 et 1903, il octroie deux mille sept cent soixante-dix patentes comprenant deux cent quatre-vingt-dix-sept milles huit cent cinquante-huit acres, et ce sont là les chiffres les plus élevés depuis la Confédération.

"La terre libre au colon libre", c'est-à-dire la possession immédiate et légale par le colon du lot qu'il cultive, est la devise non seulement du gouvernement libéral mais aussi celle de *La Patrie* au moment de sa campagne sur la colonisation, et de plusieurs fidèles dépositaires de la pensée du curé Labelle qui réclamaient, devant la Commission

de colonisation, une meilleure protection pour le colon contre les spéculateurs et contre la féodalité des marchands de bois.

L'événement marquant est sans contredit le congrès de colonisation tenu à Saint-Jérôme le 21, 22, et 23 novembre 1905 par Jean Prévost, ministre de la Colonisation. Plusieurs sujets y sont étudiés: le colon et l'exploitation forestière, le colon de bonne foi et le spéculateur, le rapatriement et l'immigration, le colon et l'agriculture. Le congrès attire des centaines de personnes, mais il vint plus d'hommes politiques que de colons. Le gouvernement provincial avait organisé ce congrès surtout pour clore l'agitation que le congrès de colonisation de 1898 avait provoquée.

L'histoire nous apprendra que le congrès de Saint-Jérôme n'a guère aidé la colonisation: les concessions accordées à des compagnies forestières entravent constamment l'établissement définitif des colons. (Que l'on se rappelle l'affaire Laforce: Ernest Laforce, installé au canton Matalik, est averti par l'agent des terres que la vente de ses lots n'est pas confirmée à Québec. Désireux d'en connaître davantage sur sa situation, il obtient une entrevue avec Lomer Gouin et il discute avec ce dernier du caractère légal et illégal des concessions. Gouin n'apprécie pas ce comportement et mécontent il met fin à la discussion en lui disant qu'un colon n'a pas les moyens de plaider contre le gouvernement. Et Laforce de répondre qu'il ne plaidera pas devant les tribunaux mais devant l'opinion publique. C'est ainsi qu'il écrira régulièrement des ar-

VOL XI

BAIE-SAINT-PAUL, 16 JANVIER 1908

L'ÉCHO DE CHARLEVOIX

JUN T-FORTIN Éditeur-Propriétaire

HEBDOMADAIRE

Colonisation

Pour activer le mouvement de colonisation vers la province de Québec, le Département de l'Intérieur vient d'autoriser l'organisation d'une branche de renseignements pour les terres à vendre et qui sont disponibles de nombre à peu près suffisant pour les personnes désirant faire l'acquisition de ces terres.

Jusqu'à présent, ces renseignements manquaient complètement, quoique souvent des demandes avaient été faites pour l'achat de terres colonisables.

Le département de l'Intérieur fera parvenir volontiers à ceux qui ont des terres à vendre et qui en veulent la demande, un blanc qu'il n'est qu'à remplir afin que l'acheteur puisse être renseigné sur la nature du terrain, le nombre et la valeur des bâtimens et le prix de la terre à vendre.

Toute personne désirant acheter une terre doit être renseigné sur la nature du terrain, le nombre et la valeur des bâtimens et le prix de la terre à vendre.

Les documents sont fournis par le présent document.

Jean Warren, un fermier de la paroisse de Saint-Jacques, a été nommé par le Département de l'Intérieur pour faire l'acquisition de terres à vendre et qui sont disponibles de nombre à peu près suffisant pour les personnes désirant faire l'acquisition de ces terres.

Jusqu'à présent, ces renseignements manquaient complètement, quoique souvent des demandes avaient été faites pour l'achat de terres colonisables.

Le département de l'Intérieur fera parvenir volontiers à ceux qui ont des terres à vendre et qui en veulent la demande, un blanc qu'il n'est qu'à remplir afin que l'acheteur puisse être renseigné sur la nature du terrain, le nombre et la valeur des bâtimens et le prix de la terre à vendre.

Toute personne désirant acheter une terre doit être renseigné sur la nature du terrain, le nombre et la valeur des bâtimens et le prix de la terre à vendre.

Les documents sont fournis par le présent document.

Notes locales

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'assemblée de la C. des Colons de l'Écho de Charlevoix, qui aura lieu le 21, 22 et 23 novembre 1905 par Jean Prévost, ministre de la Colonisation.

Plusieurs sujets y sont étudiés: le colon et l'exploitation forestière, le colon de bonne foi et le spéculateur, le rapatriement et l'immigration, le colon et l'agriculture. Le congrès attire des centaines de personnes, mais il vint plus d'hommes politiques que de colons. Le gouvernement provincial avait organisé ce congrès surtout pour clore l'agitation que le congrès de colonisation de 1898 avait provoquée.

Les élections municipales

Un quatrième prix, celui de la province de Québec, fut décerné par le M. Joseph St-Onge, il s'agit d'arriver le premier au lot en traversant tous les bords de la rivière de Charlevoix.

Le 16 de ce mois, le conseil municipal de Charlevoix a tenu sa séance ordinaire. Le conseil a décidé de faire l'acquisition de la terre de la paroisse de Saint-Jacques, qui est située sur la rive de la rivière de Charlevoix.

Le conseil a également décidé de faire l'acquisition de la terre de la paroisse de Saint-Jacques, qui est située sur la rive de la rivière de Charlevoix.

CE CHAPEAU GARNI
FASHIONABLE
Seulement \$1.89



RECOPIEZ et l'annonce...
M. Joseph St-Onge, il s'agit d'arriver le premier au lot en traversant tous les bords de la rivière de Charlevoix.

ticiles aux journaux d'opposition tels: *L'Événement*, *Le Nationaliste* et *La Patrie*.

L'Écho rapporte quelques lignes du Canada où il est écrit que la colonisation de nos terres boisées offre plus de difficultés au début que le défrichement des prairies de l'Ouest, mais cet excédent de difficultés est vite compensé par la proximité des marchés et des centres de fabrication de l'outillage agricole, sans oublier que le colon du Nord reste dans sa province, garde sa religion et sa langue.

La région du Lac Saint-Jean

La Société de colonisation y organise des expéditions d'informations sur les nombreuses possibilités qu'offre cette région située entre les 48^e et le 49^e degrés de latitude nord: le colon peut acquérir une terre "en bois debout" et des lots choisis pour la somme de 20\$ l'acre; des terres déboisées peuvent aussi être achetées; les ouvriers des fermes se trouvent facilement de l'emploi à raison de 1,25\$ et plus par jour. Cette vallée, au sol fertile, au climat salubre, aux communications faciles, embrasse une étendue de 31 000 milles carrés et présente près de 20 millions d'acres de terre. L'industrie laitière y est prospère puisque chaque paroisse possède une beurrerie, une fromagerie; les fromages sont même exportés en Angleterre. L'exploitation forestière est aussi active: 600 000 acres sur 20 millions d'acres sont en défrichement; la pulpe du Canada est cotée meilleure que celle de la Scandinavie. Le colon peut se trouver du travail, pour le temps qui précède ses propres travaux, dans les scieries, dans les manufactures de pulpe ou encore dans les chantiers d'hiver.

L'Écho publie l'opinion d'un journaliste du *Soleil*: la colonisation n'est pas ingrate au Lac Saint-Jean, la forêt vierge est vite transformée en terre arable et les colons semblent satisfaits de leur sort; ils échappent ici au sort malheureux qui les attend à la porte de l'usine qui, souvent, ne s'ouvre pas.

Les statistiques de 1905 nous apprennent que 15 250 immigrants sont venus s'établir au pays, soit une augmentation de 2 916 sur l'année précédente; que 10 000 Canadiens sont revenus des États-Unis.

La vallée de la Matapédia

C'est dans la seigneurie du Lac Matapédia que la colonisation semble avoir débuté. La concession de cette seigneurie remonte à une date lointaine, elle fut octroyée en 1694 à Louis Nicolas Joseph d'Amour. En 1707, cette terre, comprenant le lac Matapédia, ses îles avec une lieue de terre en profondeur autour du lac, fut vendue par "autorité de justice" et acquise par Patrick Langan. Lan-

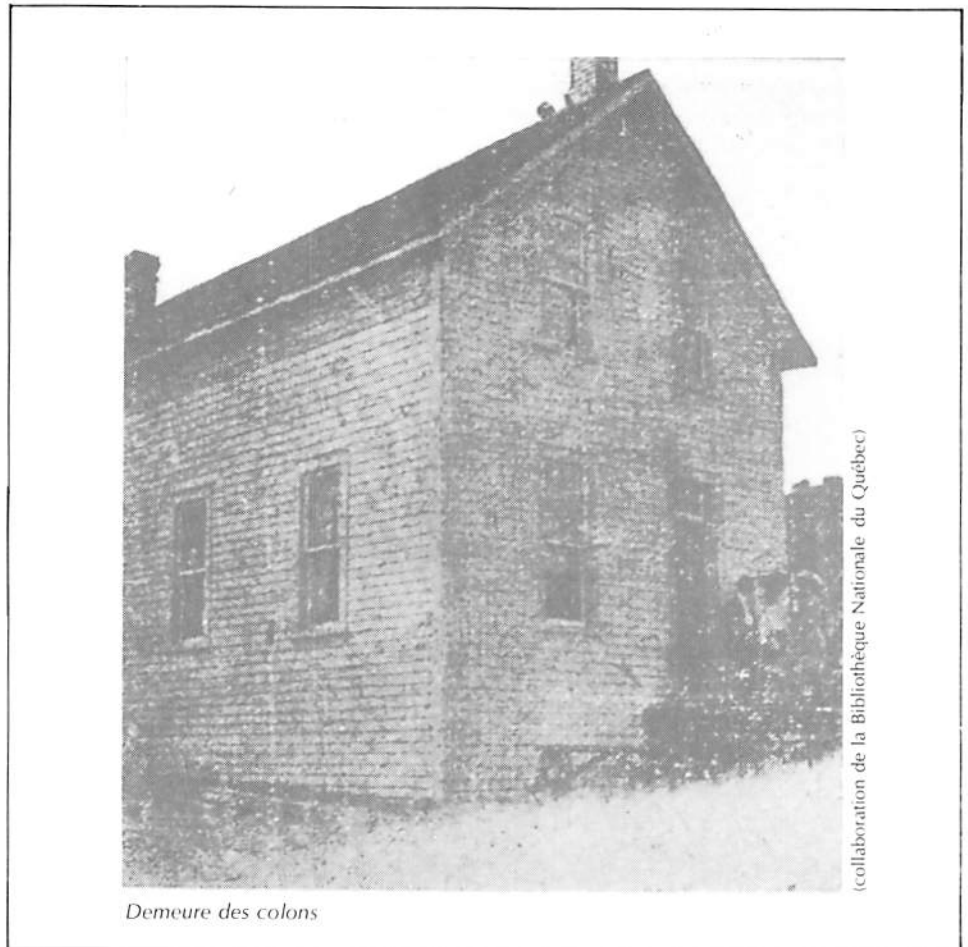


L'hon. J. B. Prevost
Ministre de la colonisation,
mines et pêcheries, à Québec.

gan avait acheté un tiers de ce fief pour John McKindlay et il garda les deux tiers. Fait à remarquer: jusqu'à 1850, la colonisation fut nulle dans cette région parce que les pro-

priétaires s'y opposaient. Mais les MM. King se montrèrent plus conciliants que leurs prédécesseurs puisqu'ils concédèrent des lots, et par la suite, les villages Saint-Moise, Sayabec, Cedar Hall, Saint-Damase et d'autres encore surgirent, de sorte que la population était près de 18 000 habitants en 1905.

L'initiative de la création de lots de colonisation fut prise en 1902 par Lomer Gouin alors ministre de la Colonisation et des Travaux publics. Les lots se vendent 20\$ l'acre à 100 acres chacun et le colon n'est tenu de payer que le cinquième du prix. Gouin demande à Parent, ministre des Terres, Mines et Pêcheries, de réserver les meilleurs lots pour le bénéfice du Département de la Colonisation et de ne vendre qu'aux colons désignés par son ministère. Ces efforts furent récompensés. Le dernier rapport du département de la Colonisation pour l'année 1906 témoigne un excellent essor et le rapatriement fait place à l'émigration. Jusqu'à cette date, le colon, dont le lot fait partie d'une concession forestière, ne pouvait couper du bois qu'avec la permission du propriétaire de la concession. Cette restriction sauvegardait les droits du commerçant de bois et empêchait le colon d'utiliser son bois. "La terre libre aux colons libres" sera vraiment accordée qu'en vertu d'un projet de loi présenté par l'honorable Turgeon.



Demeure des colons

(collaboration de la Bibliothèque Nationale du Québec)

Pour devenir propriétaire, le colon s'engageait à cultiver au moins 10 acres, à construire une maison et à payer entièrement son lot. Une fois ces conditions remplies, il avait droit à ses lettres patentes qu'il demandait à l'agent des terres ou au département.

Mais les difficultés s'aggravaient depuis que les compagnies de pulpe et de papier figuraient parmi les concessionnaires de limites. Parce qu'elles étaient riches, elles pouvaient verser des souscriptions aux caisses électorales, par conséquent elles influençaient la législation et ainsi elles nuisaient aux progrès de la colonisation. La vente privée signifiait céder pour longtemps des terres dont l'énorme potentiel était encore mal connu. Cependant, le cœur du problème, qui entravait la colonisation durant ces années, se trouvait dans le conflit entre le marchand de bois et le colon. C'est pourquoi, un peu plus tard, la Société de Colonisation du Lac Saint-Jean demandera la protection contre les spéculateurs et la séparation du domaine agricole et du domaine forestier. Le Premier ministre Parent déposera une série d'amendements à la loi ancienne: la distinction entre les terres colonisables et les terres forestières; la suppression de la double propriété sur un même lot; des mesures d'enregistrement empêchant les transferts de plusieurs lots entre les spéculateurs. Ce n'est pas là la grande réforme, mais quelques sources de conflits sont ainsi re-



Durant la période où "L'Écho de Charlevoix" fut publié le député qui représentait le comté à l'Assemblée Législative était Pierre D'Auteuil. D'allégeance conservatrice, il remplit trois mandats entre 1898 et 1916. De plus, il fut maire de Baie-Saint-Paul de 1897 à 1901.

Jos-Télesphore Fortin, éditeur de "L'Écho de Charlevoix" fut reçu notaire en 1843 et oeuvra à Baie-Saint-Paul jusqu'à sa retraite en 1900. Il se lança dans le domaine de l'édition en 1898 et l'entreprise ne dura que quelques années soit jusqu'en 1908. Il nous fut impossible de retracer une photo de cet homme, mais nous reproduisons ici son paraphe extrait d'un acte daté de 1848.

tranchées. Et dans chaque région, on formera une commission de trois membres représentant le gouvernement, la Société de colonisation et les marchands de bois. Réserver certains cantons à la colonisation sans que les marchands de bois y aient accès était sans doute la clé qui permettrait le bon voisinage.

Il est aussi noté que depuis 1875, Charlevoix fournit plusieurs colons aux paroisses du Lac Saint-Jean, cependant mois de Charlevoisiens vont s'établir à la vallée de la Matapédia.

Orientation bibliographique,
L'Écho de Charlevoix, Baie Saint-Paul,
7 septembre 1905 au 8 août 1907.

Québec: S.N. Parent, libéral, Premier ministre, 1900-1905;
Québec: Lomer Gouin, libéral, Premier ministre, 1905-1920;
Ottawa: Wilfrid Laurier, Premier ministre, 1896-1911;

La Malbaie avait un banc de sable

“Choses du passé avez vous donc une âme?”

Tout mortel qui dirait de ce banc de sable qu'il était banal, ferait à l'Histoire un affront magistral. Ce n'était pas une **dune vulgaire** et je veux ici chanter ses vertus. Sa **pure silice** était recherchée par les maçons comme agrégat pour solages et cheminées, parce qu'exempt d'impuretés et de terre. Inutile de le tamiser. Des centaines de tombereaux ont été chargés, à la **petite pelle**, à même son corps sinueux, puis déversés, **aux pas lents des chevaux**, auprès des constructions à ériger. La structure en béton du Manoir Richelieu contient des tonnes de ce sable et de nombreuses résidences ont bénéficié de sa pureté. Il fut aussi le **linceul de la goélette deux mâts "MARIE ANNA"** avec laquelle mon aïeul et mon père furent témoins de la douceur et des colères du grand fleuve. La "MARIE" labourait la houte de sa **fine étrave**, aidée du montant, sa misaine gonflée de nord-est vers Québec, puis s'en revenait, **le ventre rebondi**, profitant du baissant et d'un bon **suroît**. Lorsqu'abandonnée, enlisée au banc de sable, nous avions, mes amis et moi, détaché de sa coque **les Haubans de babord** et possédions là une **balançoire inespérée**. L'inclinaison de son pont, qui sentait **bon l'étaupe**, nous donnait l'élan voulu jusqu'au dessus de l'eau salée que les marées en jasant nous apportaient du large. Mais hélas le baissant nous retirait notre plaisir. Un jour cependant, nous vîmes une **blonde sirène**, qui dans le sable chaud, s'était venue sécher.

La marée montante avait, au malheur, effacé toute trace de son chaste postérieur, admirable de vertu et de pureté. Le dieu Neptune avait rappelé sa sirène, disparue, à notre regret, dans un **sillage ensoleillé**. Tout à côté du banc, côté est, dans la glaise épaisse, nous "**arrachions**" nos sangsues, longues de dix à quinze centimètres, seuls appâts auxquels mordaient l'éperlan doré et la sole vaseuse. Ces poissons étaient friands de nos invertébrés, dédaigneux de se faire attraper aux lignes garnies de vulgaires vers de terre. Les poissons ont aussi leur goût! On raconte même que ces sangsues avaient certaines vertus thérapeutiques. On les agrippait, en cataplasmes, à des plaies que le temps tardait à guérir. Le lendemain, les sangsues, gonflées, avaient aspiré le mal qu'une nuit avait emporté. Je chante donc les vertus de ce banc de sable fin, agrégat idéal, linceul de goélettes à coque burinée d'embruns, séchoir de sirènes, fugitives au teint ambré, halte des goéland^s aux ailes argentées. D'innombrables marées l'avaient lavé, purifié comme un filon d'or que le temps et les hommes ont fait disparaître. Si Dieu m'avait fait peintre, j'aurais immortalisé, sur toile, notre banc de sable. Hélas je n'en ai gardé qu'un souvenir ému. "Choses du passé, avez vous donc une âme?"

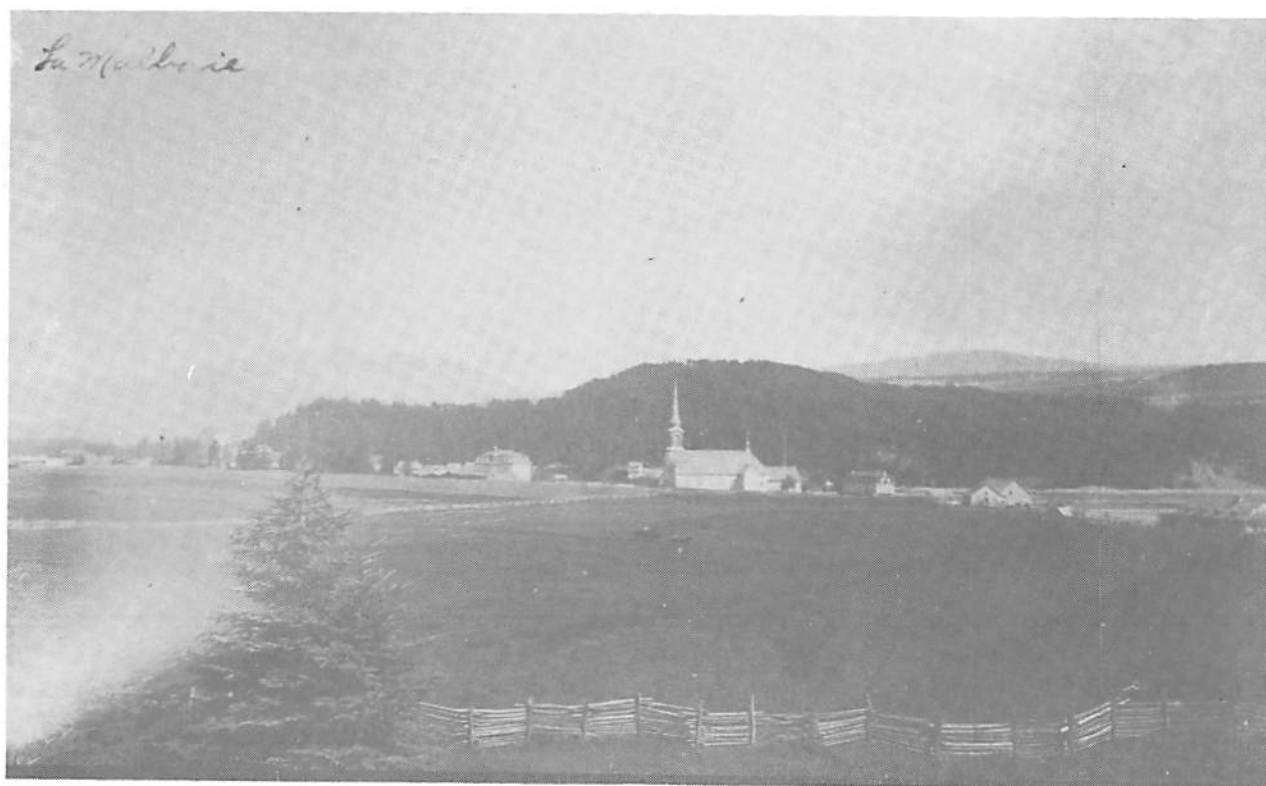
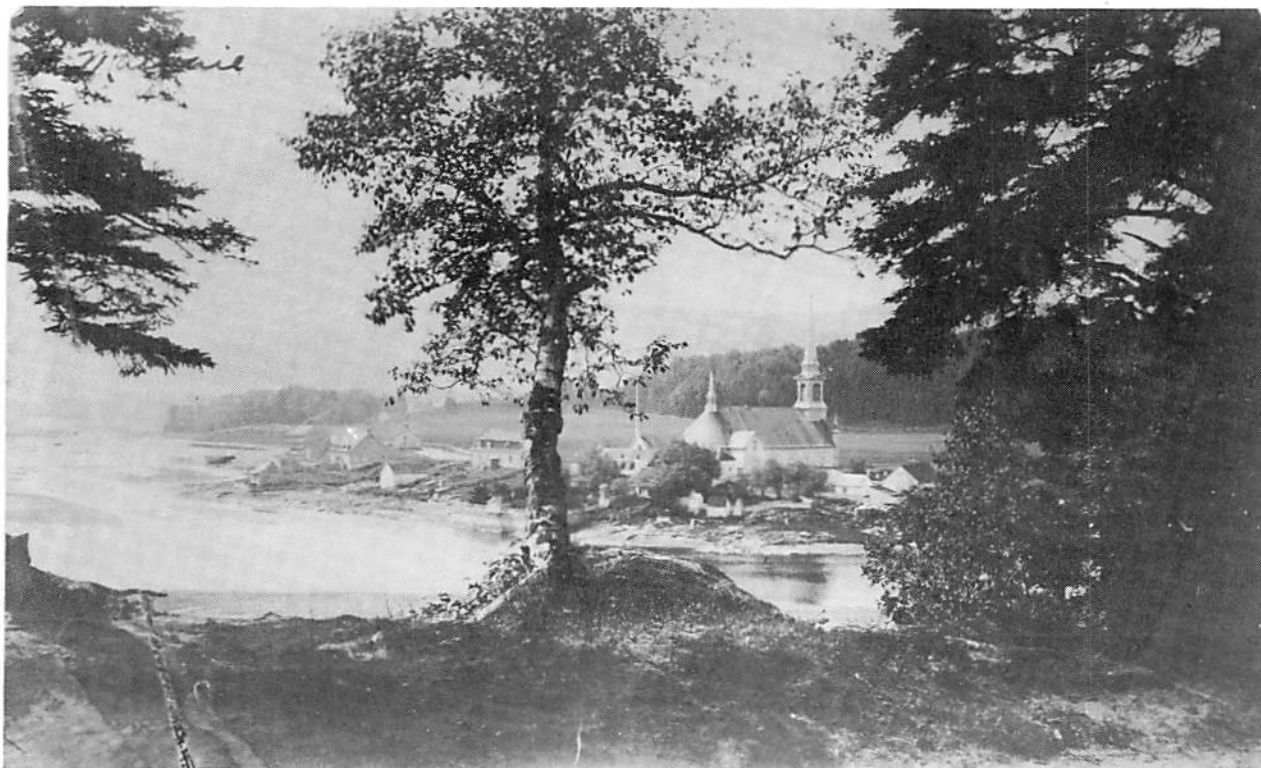


Le banc de sable de La Malbaie tel qu'il apparaissait dans les années 1930.

Antorive

Antoine Riverin

La Malbaie vers 1880



Ces deux photos ont été fournies par monsieur Robert Coté de Tadoussac.

Hommage aux

21

1837 - 1987



Clermont



Maison des 21

(Photo J.C. Larouche (1966))

C'est dans cette maison située aujourd'hui sur la rue des 21 à Clermont qu'a résidé le fondateur de la société des 21 Alexis Tremblay, dit "Picoté." La ville de Clermont est fière de témoigner de cet héritage unique en appuyant le présent numéro de la revue CHARLEVOIX.

La fonderie d'Euchariste Lavoie à Baie-Saint-Paul

(1913-1966)

par: Damien Lavoie et Louis-H. Lavoie

Un peu de petite histoire...

La fonderie de la rue Racine à Baie-Saint-Paul fut fondée en 1913 par Euchariste Lavoie (1872-1944). Il descendait à la huitième génération de l'ancêtre René de la Voye (1633-1696) arrivé en Nouvelle-France vers 1655 en provenance de Rouen, capitale de la Normandie.

Issu d'une famille nombreuse, comme elles l'étaient souvent à l'époque, Euchariste avait neuf frères et deux sœurs. Son père François est décédé à l'âge vénérable de quatre-vingt quatorze ans. Les difficultés matérielles souvent communes à cette époque ont obligé plusieurs Canadiens-français à s'expatrier aux "Etats". Euchariste et quatre

Euchariste achète ensuite une fonderie qui appartenait à son beau-père Téléphore Sirmard. Il y apprit sans doute les rudiments de l'art du fondeur. Cette première fonderie était sise sur un terrain actuellement occupé par la maison d'un de ses fils François, au numéro 3 de la rue Racine. Cette rue à justement été baptisée ainsi pour honorer celui qui l'avait ouverte, Euchariste Lavoie. Tous les terrains situés au sud-est de la rue lui appartenaient alors, du début jusqu'à la polyvalente actuelle. Ce surnom familial de Racine fût donné aux XVIIIe siècle à une branche des Lavoie.

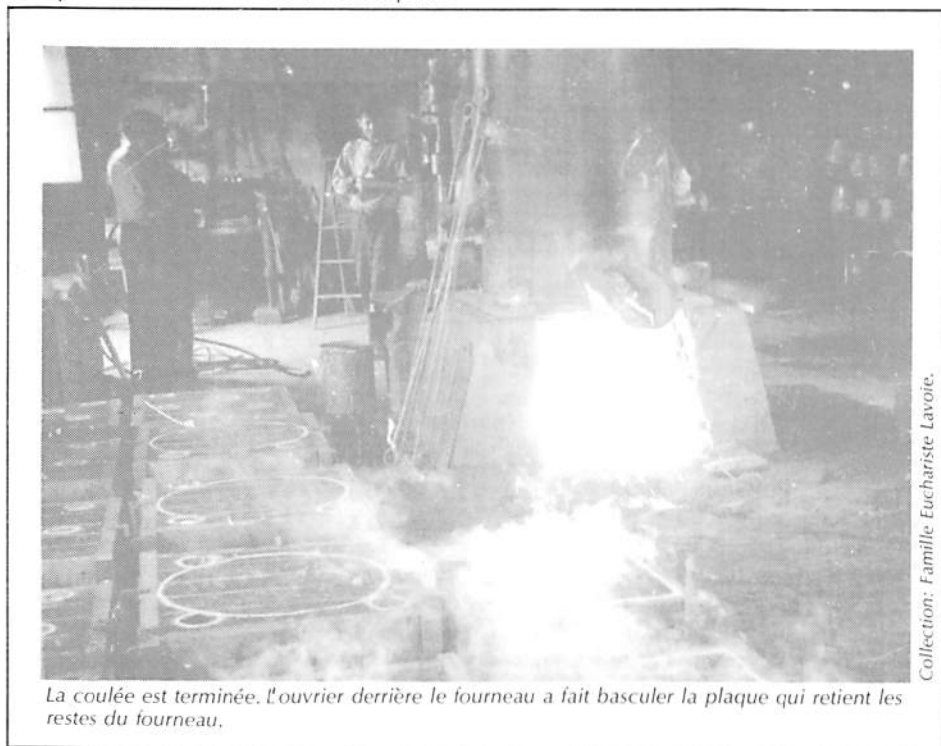
C'est vers 1930 que ses fils Oréus, qui avait terminé ses études à l'Académie Commerciale de Québec, et François vinrent se joindre à lui pour développer la fonderie et lui ajouter une manufacture de pupitres d'école dont les pattes étaient en fonte.

Euchariste était reconnu pour être travailleur économe et homme d'ordre. Selon François il semonçait ceux qui ne nettoyaient pas et ne rangeaient pas les outils en fin de journée. Euchariste Lavoie est mort en 1944 à l'âge de 72 ans d'une embolie au cerveau. Il s'était affaissé sur une boîte pendant qu'il montrait à son fils François la bonne façon de mouler une pièce difficile. Il est inhumé au cimetière paroissial, dans un caveau qu'il avait fait construire avec deux de ses frères en 1930.

C'est son fils Oréus (1904-1978) qui continua son oeuvre: supervision de la fonderie, administration, rapport avec les clients et nombreux voyages dans les régions périphériques de Charlevoix, le Saguenay, le Lac Saint-Jean et la Côte Nord. Les principaux clients étaient les municipalités, les industries, les gouvernements, ainsi que les commissions scolaires à qui il vendait les pupitres.

Membre fondateur de la fanfare de Baie Saint-Paul en 1927, il a siégé à titre de conseiller municipal du "village" et de commissaire d'école. Oréus Lavoie est décédé le 28 septembre 1978 à l'âge de soixante et quatorze ans, il est inhumé dans le caveau familial.

François, frère d'Oréus, retraité à Baie-Saint-Paul, a travaillé toute sa vie à la fonderie. Beaucoup de ses souvenirs sont consignés dans ce texte et nous le remercions de l'intérêt qu'il nous a porté. Spécialiste mouleur, il comptait pour beaucoup dans la préparation de la coulée soit en préparant le charbon, la "vieille" fonte et en alimentant le fourneau pendant la coulée. Aujourd'hui



Collection: Famille Euchariste Lavoie.

La coulée est terminée. L'ouvrier derrière le fourneau a fait basculer la plaque qui retient les restes du fourneau.

de ses frères sont donc allés y travailler. Comme beaucoup d'autres, il gagnait sa vie dans une "briquerie" à Manchester, N.H.

Revenu au pays, il est d'abord propriétaire d'une petite "briquerie" située près des sols glaiseux de la rivière Arnaud à la Baie.

C'est dans cette rue qu'Euchariste construisit en 1913 une nouvelle fonderie plus grande et plus "moderne". Elle était située à quelque onze mètres (35 pi) à l'ouest de la maison qu'il a fait construire en 1914; la brique rouge provenant de sa propre briquerie. Cette maison porte aujourd'hui le numéro civique 11.

agé de soixante et douze ans, il demeure dans la rue Racine.

Qu'on nous permette de dire pour terminer que deux autres membres de la famille ont été mis à contribution. Les auteurs de ces lignes, au cours de leurs vacances, ont participé à un certain nombre de travaux à la fonderie: assemblage des pupitres, vernissage et emballage, préparation de la coulée et même, devenus plus robustes, ils ont connu la dure expérience de la coulée.

La bâtisse: intérieur et extérieur

La fonderie occupait une grande bâtisse en bois de deux étages mesurant environ 31 mètres (100 pi) sur 12 mètres (38 pi). À cette bâtisse principale qui longeait la rue Racine était jointe sur la même rue, à l'est, une "boutique à bois" d'environ 15 m (50 pi) sur 12 m (40 pi). À l'arrière, au centre, s'élevait une autre construction accolée à la fonderie et qui servait d'entrepôt.

Sur le terrain à l'arrière de la fonderie, étaient entreposées de nombreuses boîtes de bois de toutes formes qu'on utilisait au moulage. Monté sur ce même terrain, il y avait un grand trépied en bois de 7 mètres (22 pi) de hauteur servant à la casse des grosses pièces de fonte qu'on ne pouvait casser à la masse. À l'aide d'un camion tirant un câble d'acier, on élevait une grosse pesée d'environ 227 kg (500 lb) au haut du trépied, pour la laisser tomber sur les grosses pièces. Aucune de ces pièces ne résistait longtemps au choc de cette masse. L'opération était cependant dangereuse, une volée de petits morceaux qui s'éparpillaient aux alentours rendait nécessaire à tous de se mettre à l'abri.

Entrons dans la fonderie, c'est le haut fourneau qui attire le regard. Appuyé sur deux bases latérales en béton, il s'élève à 8,5 mètres (28 pi) de haut et il est situé à l'extrémité est de la partie "terre" de la fonderie. Ce haut fourneau est fait d'un tuyau d'acier de 6 mm (1/4 de po) d'épaisseur. Une ouverture de 18 cm carrés (7 po carrés) a été pratiquée à sa base pour la coulée ainsi que trois autres trous à environ 60 cm (2 pi) de sa base. Ces trous de 15 cm (6 po) permettent l'arrivée de l'air forcé qui accélérera la fusion de la fonte.

Ce même haut fourneau, au deuxième étage, comporte une porte (gueulard) de 91 cm sur 61 cm (36 po sur 24 po). C'est par cette porte qu'on jette la fonte et le charbon à la coulée. La partie inférieure de ce tuyau mesure un mètre (38 po) de diamètre et s'élève à 9 mètres (30 pi) du sol. Une bonne partie dépassait bien sûr la toiture pour l'évacuation de la fumée.

L'intérieur du tuyau était couvert de trois rangs de briques "à feu" superposées. Il



Monsieur Euchariste Lavoie

ne restait que 56 cm (22 po) de libre, juste ce qu'il faut à un homme pour s'y glisser afin de réparer les briques et joints endommagés.

La surface de plancher face au fourneau, était directement sur le sol et divisée en trois parties. Avant le moulage, on y avait étendu en cône d'un mètre (38 po) sur 7,6 mètres (25 pi), un sable spécial, noir, et humidifié à point. Ce sable, classé no 1 pour fonderies, provenait d'Albany (N.Y.).

À l'arrière du fourneau, on retrouvait, adossé au haut du mur de la rue, un gros moteur électrique de 7,5 forces. Ce moteur, par un jeu d'arbres, de poulies et de courroies, alimentait en énergie la soufflerie du haut fourneau, une perceuse sur pied, une meule double, un tonneau d'acier pour nettoyer la fonte et toutes les machines de la "boutique à bois". Il servait de plus à faire monter au deuxième étage un lourd chariot sur rails plein de fonte et de charbon. Près de la porte d'entrée était installé un établi avec étau, enclume et une multitude d'outils nécessaires aux divers travaux de fonderie.

Avant 1945, la partie ouest était murée et servait de salle de monte pour la vente des poêles à deux ponts ou à tambour, des poê-

les à bois domestiques remis à neuf, de marques "l'Islet" et "Bélangier", de charrues montées etc. On y exposait aussi différents modèles de pupitres d'école. Dans l'annexe arrière qui servait d'entrepôt, on retrouvait en plus du chariot un tas de morceaux de fonte prêts à être fondus, et de grandes cases pleines de charbon, de sable à mouler, de fonte en gueuse. Une douzaine de petites cases contenaient différents types de socs et de pointes de charrue utilisés à l'époque.

Quant à la multitude de "patrons" de bois, ils étaient entreposés sur des étagères au deuxième étage.

Les types de pièces de fonte fabriquées ou coulées.

Dans les premiers temps on fabriquait des articles alors en usage comme des socs et pointes de charrues, des poêles à "tambour" ou à "deux ponts", des grilles pour poêles et fournaies etc. On vendait des charrues montées. Enfin, on s'occupait beaucoup de la réparation de poêles à bois et de fournaies de tous genres.

Plus tard, on a ajouté la fabrication de poteaux de quai, de rondelles de fonte ("washers") d'épithaphes, d'ornements de clôture, de grilles de chemin, de trous d'hommes et même de grosses cuves ou "chaudrons à savon". Il faut aussi noter qu'on fabriquait les pattes de fonte qui servaient à monter les nombreux pupitres d'école de différents genres (de 500 à 1 000 selon les années).

Le fonctionnement de la fonderie.

Les principales opérations étaient:

- 1 - la fabrication des patrons (modèles);
- 2 - le moulage des pièces;
- 3 - la fusion de la fonte;
- 4 - la coulée;
- 5 - le démoulage;
- 6 - le nettoyage des pièces et leur meulage.

À cause des problèmes posés pour le chauffage d'une vaste bâtisse non isolée et du maintien nécessaire d'une température constante, la fonderie ne fonctionnait pas l'hiver. Elle commençait ses opérations au cours du mois de mai pour cesser vers la fin du mois d'octobre ou à la mi-novembre.

La fabrication des modèles (patrons) et le moulage.

Le patron était apporté par le client ou fabriqué sur place, avant de servir au moulage de la pièce. Le sable tamisé et humide à point était versé dans des boîtes adaptées aux dimensions du patron. Le mouleur déposait le patron dans le fond de la boîte de

façon à pouvoir l'enlever une fois la partie inférieure de la boîte remplie de sable bien tassé.

Le mouleur tourne ensuite complètement la boîte, le modèle se trouve alors au dessus du sable. Il saupoudre la surface d'un sable fin et blanc, ce qui aura pour effet d'isoler la partie saupoudrée d'une seconde couche de sable posée par dessus. Ce second étage est muni de planches en bois transversales posées aux 15 à 20 cm (6 à 8 po) qui retiendront le sable. Le cadre est aussi muni de peintures ouvertes. Une fois le sable bien tassé dans cette partie, on pourra la lever sur ses pentures et procéder au démoulage du patron dont l'empreinte restera dans le sable. Il ne restera plus qu'à tracer dans le sable des petits chemins aboutissant à des trous dans la partie supérieure du moule. C'est par là que la fonte en fusion viendra remplir le vide fait par le modèle.

Pour empêcher tout écoulement de la fonte entre les parties du moule, on pose sur ses côtés des crampons de métal qui retiendront le tout solidement en place. Enfin le mouleur trace avec du sable blanc sur la partie supérieure du moule un motif qui permettra de reconnaître les pièces à la coulée.

Au moulage des grosses pièces, le mouleur troue le sable de la partie supérieure des boîtes à l'aide d'une longue aiguille fine afin que les gaz puissent s'échap-



Le fourneau déverse la fonte en fusion que les "couleux" prélèvent au moyen de pots individuels, tandis que le fondeur (O. Lavoie, à droite) s'apprête à boucher le trou d'alimentation.

Parmi les moulages difficiles, il y avait celui des grosses chaudières qui servaient soit aux animaux ou à la fabrication du savon. Ces chaudières mesuraient près de 1 mètre de diamètre et 0,6 mètre de hauteur (3 pi sur 2 pi). Il fallait les mouler et les couler à l'envers dans des boîtes à trois sections.

Au cours des grandes chaleurs de l'été, le niveau d'humidité du sable était difficile à garder. De plus pour aider le sable à tenir, on fixait au bois des boîtes des clous à demi enfoncés. Pour augmenter encore la solidité du sable, on enduisait les surfaces en bois des boîtes de jus d'argile. Pour réussir la

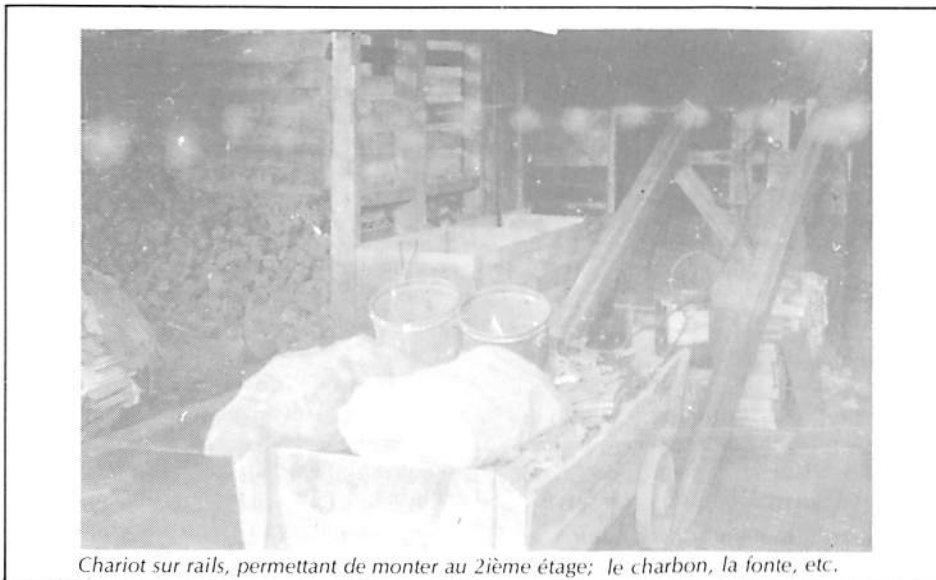
l'intérieur de la tête soit évidé afin d'alléger la pièce. Pour y arriver, le mouleur utilisait un moule en deux parties dont la partie tête était posée vers le sol. On fabriquait alors préalablement une petite cloche faite de sable de plage mélangé à de la mélasse. Cette cloche, cuite au four, était disposée au centre de la tête et isolée du sable avec de petits espaceurs de métal pour permettre à la fonte de circuler tout autour. Plusieurs de ces poteaux se trouvent encore sur les quais de Charlevoix. Ils portent l'identification "E. LAVOIE & FILS".

La fusion de la fonte

Le haut fourneau s'allumait très tôt le matin et on ne coulait qu'une fois par semaine. On versait par le haut et dans l'ordre deux grands sacs de jute de grosse sciure de bois, un sac de bois sec ainsi qu'un sac de charbon (coke). On allumait par le bas. Quand le charbon commençait à rougir, on le recouvrait ensuite de petites pièces de fonte de rebut. Activée par une puissante soufflerie dont l'air pénétrait sous pression par trois tuyaux (tuyères), la fonte venait progressivement en fusion à mesure qu'elle descendait. Il restait ensuite à alimenter le haut fourneau en fonte et en charbon.

C'est François Lavoie qui s'acquittait de cette opération soit à la main, soit à la pelle par le gueulard situé au deuxième étage. La chaleur était tellement intense qu'il ne pouvait garder la porte ouverte bien longtemps. La communication avec le fondeur se faisait par une petite ouverture et il fallait crier pour se comprendre.

Le haut fourneau pouvait atteindre une température de 2500°C. Quant à la fonte on sait qu'elle devient en fusion à des températures d'environ 1200°C à 1500°C. Comme on vient de le constater, la fonte est donc un



Chariot sur rails, permettant de monter au 2ième étage; le charbon, la fonte, etc.

per à la coulée; on évite ainsi une explosion possible.

Pour faciliter la circulation de la fonte en fusion dans certains moules, on y pratique de petites cheminées qui indiqueront aux "couleux" le niveau nécessaire de fonte.

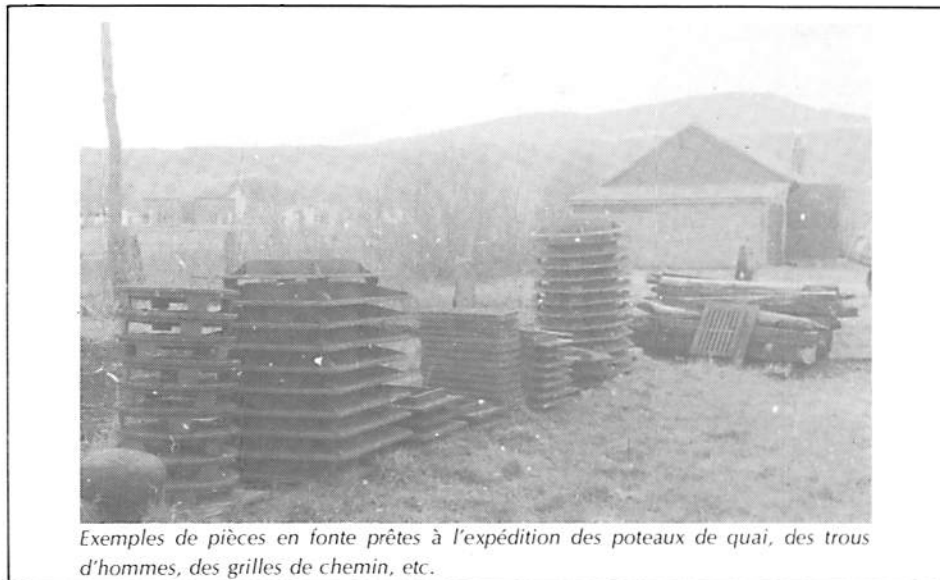
coulée de telles pièces de grandes surfaces et relativement minces, on employait la fonte en fusion la plus fluide qu'on versait le plus rapidement possible dans le moule. Cette opération se faisait en utilisant de gros pots transportés par deux hommes.

Les poteaux de quai étaient aussi très difficiles à mouler car il fallait prévoir que

alliage de fer et de carbone dont la teneur se situe de 2,5% à 5%. Sa couleur est grise, ce qui lui donne son nom de fonte grise.

La durée d'une coulée pouvait varier entre une heure et une heure trente. Le temps de coulée ne pouvait, sans danger, dépasser une heure trente minutes, car la chaleur intense qui se dégageait à l'intérieur du four-

Les vêtements spéciaux étaient rares et les méthodes de sécurité n'étaient pas tellement élaborées. Lorsque le feu prenait à un vêtement ou qu'un couleux se sentait chauffé quelque part, il employait l'eau d'un baril en y plongeant la partie du corps mise en danger.



Exemples de pièces en fonte prêtes à l'expédition des poteaux de quai, des trous d'hommes, des grilles de chemin, etc.

neau aurait endommagé les briques à un tel point que la fonte en fusion aurait même pu perforer l'acier du fourneau.

On alimentait le fourneau en jetant un peu de fonte en gueuse et de la vieille fonte de rebut qu'on récupérait ici et là dans le comté de Charlevoix et ailleurs. Ces morceaux pouvaient être des pièces provenant de vieilles fournaies, de moteurs d'automobiles, de machineries diverses, de poêles, grilles brisées, tuyaux, etc.

La coulée

Quand le fondeur savait d'expérience qu'il était temps de commencer la coulée, il lui fallait d'abord percer le mur d'argile qui retenait la fonte en fusion à la base du fourneau. À l'aide d'une longue tige d'acier dont l'extrémité pointue perçait l'argile, il permettait à la première fonte en fusion pleine de scories de se déverser sur le sol en coulant dans un "dalot". Cette opération faite, il rebouchait le trou avec de la glaise. Quelques minutes plus tard se faisait la seconde percée et la fonte liquide prête s'écoulait par le dalot dans des "pots" individuels que les "couleux" allaient vider à tour de rôle dans les moules. C'est le fondeur qui connaissait la fréquence et la durée de chacune de ces opérations.

Les grosses pièces, poteaux de quai, grilles, cuves, devaient se couler plus rapidement à l'aide de deux gros pots portés chacun par deux hommes.

Le poids total des pièces coulées pouvait varier entre 1600 kg (3500 lb) et 2300 kg (5000 lb) selon le nombre de grosses pièces.

Une fois tous les moules remplis, le fondeur "saignait" le fourneau puis on ouvrait la base de celui-ci pour vidanger les solides qui y restaient. Cette opération était dangereuse et fournissait aux spectateurs le dangereux spectacle d'un mini feu d'artifice.

À la fin de chaque coulée, la tradition "inspirée des relations de travail du temps", était de rafraîchir les "couleux" en leur servant de la "Black Horse" ou de la "Boswell". Cette tradition s'est maintenue avec des bières plus modernes...

Parmi les noms de ceux qui, les dernières années, ont travaillé à la fonderie et qui vivent encore, nous reviennent les noms de Lucien Simard, Adrien Côté, Emile Lavoie, Armand Bouchard et Fernand Potvin. On nous excusera d'avoir oublié certains noms.

Il fallait un minimum de six hommes pour effectuer toutes les phases d'une coulée.

Le démoulage

On attendait généralement une heure avant de commencer l'opération de démoulage, ce temps permettait à certaines petites pièces de refroidir lentement. Pour les grosses pièces, on les démolait plus tôt afin d'éviter que leur chaleur en vienne à brûler les boîtes.

Le démoulage consistait à renverser par section les boîtes sur le sol pour récupérer les pièces coulées. Cette opération était épuisante et dangereuse. Elle se faisait dans une atmosphère opaque et suffoquante due à la fumée et à la chaleur que dégageaient les pièces et le sable rougis et bouillants.

Le nettoyage et le meulage des pièces

Les pièces délicates de même que les grosses étaient nettoyées à la main à l'aide de brosse d'acier. Les autres étaient mises dans un tonneau en métal de 1,8 mètres (6 pi) de long et 0,8 mètre (2,6 pi) de diamètre. Ce tonneau rotatif à claire-voie faisait se frotter les pièces entre elles et son mouvement emplissait les lieux d'une musique puissante et cacophonique. Les pièces en sortaient nettoyées et d'une belle couleur gris-bleu.

Il ne restait plus qu'à meuler les bavures des pièces avant de les entreposer.

La "boutique à bois"

Chaque année à compter de septembre, on entreposait dans un hangar des piles de planches brutes de bois franc: érable, merisier, chêne et bouleau. C'est le bois qu'on va utiliser l'hiver pour fabriquer entre 600 et 1 000 pupitres d'école. Les plus anciens se rappelleront avec nostalgie, ces pupitres doubles à pattes de fonte. On fabriquait aussi des pupitres individuels en forme de coffre munis de pattes en fonte ajustables et de différentes grandeurs.

Durant l'hiver, trois ou quatre employés transformaient les planches soit au banc de scie à la raboteuse, au planeur, à la scie circulaire, à la scie à ruban, à la sableuse et à la toupie. Ces bancs se retrouvaient ensuite dans les écoles de Charlevoix, du Saguenay, du Lac Saint-Jean et de la Côte-Nord. On peut voir des exemplaires de ces pupitres en regardant une photo (page 17, no 3, vol 1) de cette revue sous le titre de "Écoliers de Pointe-au-Pic".

Les pattes de fonte utilisées étaient coulées en été et on les avait préparées pour la peinture à l'automne. Le vernissage des pupitres se faisait en été pour profiter de la belle température. La peinture tant des pattes que des pupitres s'est faite au début au pin-ceau puis, technique oblige, on utilisa par la suite la technique du pistolet ("fusil").

Tous les pupitres étaient entreposés dans un hangar après avoir été enveloppés séparément.

Parmi ceux qui ont oeuvré avec Oréus et François Lavoie à la fabrication des pupitres, nous nous souvenons des noms de Messieurs Philippe Harvey, Gérard Gilbert et Roland Desgagné.



F. Lavoie arrose les restants de fonte, charbon, scories etc. du tourneau. On procédera ensuite au démoulage des pièces coulées en renversant les boîtes sur le sol.

Fermeture de la fonderie (1964)

C'est avec regret qu'Oréus Lavoie prit la décision de fermer la fonderie en 1964. Les raisons sont connues. La concentration industrielle et les changements technologiques ont fait leur oeuvre ici comme ailleurs.

C'est ainsi que le haut fourneau, les boîtes à moules, les modèles, le sable à mouler, les restes de fonte, quelques machi-

nes ainsi que tous les outils furent vendus à une fonderie de Saint-Romuald, près de Lévis. Quelques années plus tard, cette fonderie disparaissait également.

La machinerie et les outils de la "boutique à bois" ont été vendus sur place.

Finalement, la bâtisse de la fonderie et ses annexes furent démolies en 1966 pour laisser place à deux maisons portant les numéros civiques 13 et 15.

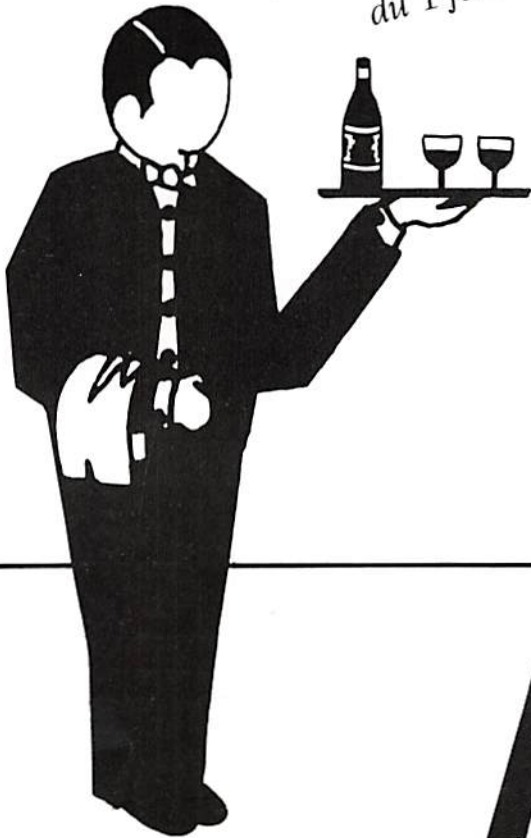
Quant à la rue racine, elle a bien changé depuis vingt ans. Elargie, elle est maintenant croisée par la rue Forget qui passe à l'extrémité du terrain de la fonderie.

Son importance a grandi, on y voit le poste des pompiers, les bureaux de la police municipale, des commerces et elle se termine par la voie d'accès à la polyvalente Saint-Aubin.

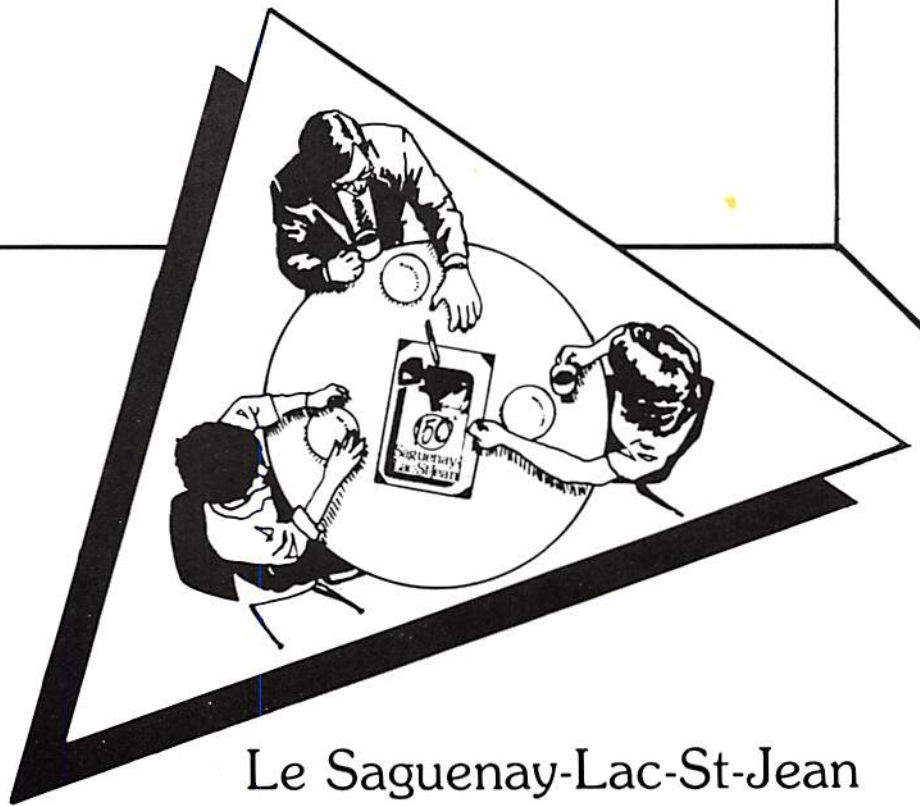


Au premier plan, la fonderie, au deuxième, la maison à double galerie d'Euchariste puis d'Oréus Lavoie

*La Cuvée
du Fjord*



*En 1988
les 150 fêtes*



Le Saguenay-Lac-St-Jean
se souvient de ses origines.



Bienvenue dans notre région

Vos hôtes:

au naturel
Des gens et un milieu

Ville de La Baie

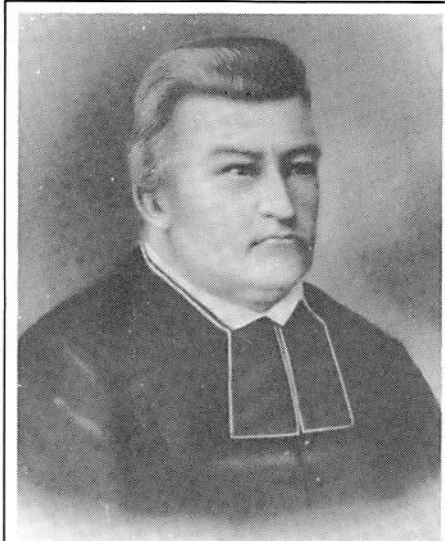
La colonisation du Saguenay vue de la Baie-Saint-Paul (1837-1987)

par: Jean-Pierre Bouchard et Jean-Paul-Médéric Tremblay

Automne 1837. Une autre année s'achevait à la Baie-St-Paul. Les moissons, enfin abondantes après la disette de 1834 à 1836 qui avait mis tant de monde dans la misère, s'entassaient dans les granges et les fenils. Sur le parvis de l'église, après la grand'messe, les paroissiens devaient et s'émerveillaient encore des belles cérémonies religieuses du curé Decoigne. L'Evêque lui-même, Monseigneur Signay, avait dit lors d'une visite pastorale, que les cérémonies de l'église se faisaient mieux ici qu'à la Cathédrale. ¹

On s'inquiétait bien un peu de la façon dont la Fabrique pourrait remettre les 400 livres (ou 1600 piastres) empruntées au Gouvernement pour les miséreux créés par la famine. ² On parlait aussi, à voix basse, des procès de Roger Bouchard de la Rémy, le premier contre le Séminaire de Québec, ³ Seigneur des lieux, et le second contre Monsieur B. Benjamin Decoigne, ⁴ le curé. Ce dernier fait continuait de secouer la paroisse: l'accusation criminelle dont le curé s'était vu libérer en 1836 était maintenant transformée en accusation de subordination de témoins contre Roger Bouchard et en accusation de parjure contre les deux "témoins", André Ouellet et Sauveur Potvin, tous de la Baie-St-Paul.

Il y avait aussi la "Politique", un peu lointaine de Charlevoix, mais dont on percevait les échos. Victoria, à 18 ans, venait de monter sur le trône de l'Angleterre, et on se demandait si une jeune fille pourrait garder intact le Royaume. D'ailleurs, plus près, l'agitation grondait à Montréal et dans les campagnes environnantes depuis quelques mois, et voilà que les "Fils de la liberté" se réunissent et se battent à Montréal, Saint-Charles, St-Denis. Le docteur Chénier et ses braves tombent sous les balles de Colborne à St-Eustache le 14 novembre 1837. Bien sûr, il y avait des sympathisants dans Charlevoix; mais dès ce moment on craint plutôt pour les fils et petits-fils émigrés par là, du "colonel" de milice Jean-Baptiste Tremblay, ⁵ établi depuis longtemps à la Goudronnerie et resté fidèle au régime... Peu de nouvelles des patriotes, mais le curé affirmait, selon la version



B.B. Decoigne
L'abbé B.-B. Decoigne, curé de la Baie-Saint-Paul (1828-1840), se trouva mêlé à la colonisation du Saguenay à son tout début.

de l'évêque, ⁶ que tout rentrerait dans l'ordre, car l'"administration" était ferme.

Voilà de ce dont on parlait à la Baie St-Paul à l'automne 1837. Le docteur René Bédard avait mis au monde une dizaine d'enfants par mois, pour la plus grande joie des familles. D'autres éprouvaient de la tristesse, le tribut à la mort ayant aussi emporté plusieurs enfants, dont Pamela, fille de Mars Simard, décédée à 13 mois et inhumée le 5 octobre.

On parlait aussi d'un gros chantier bientôt le long du Saguenay, sur le territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Une compagnie de commerce était fondée à la Malbaie par Alexis Tremblay "Picoté" et plusieurs de ses parents et amis pour réaliser cette aventure. C'était un Tremblay d'une vieille famille de l'Île-aux-Coudres, ses grands-parents ayant quitté la Baie-St-Paul juste après la Conquête.

L'hiver sera-t-il aussi dur...? Pas encore question de construire le couvent pour les filles dont on parle depuis dix ans! Il n'y a

plus de pont sur la rivière en face de l'église, et on se plaint de la lenteur des chaloupiers, surtout quand il vente et que la marée est basse. Michel Tremblay achève son mandat comme premier marguillier; qui le remplacera au Jour de l'An, selon la tradition...?

L'aventure qui se préparait et se négociait à l'automne 1837, et qui devait ouvrir à la colonisation les terres de l'arrière pays du grand comté de Saguenay qui comprenait alors toute la côte nord du fleuve, à partir des Caps jusqu'aux Îles Mingan, était encore imperceptible à l'extrême sud-ouest du comté. Les fils de la Baie-St-Paul n'avaient-ils pas déjà essaimé sur tout le territoire de Charlevoix, et le trop plein de cette fécondité déferlait déjà depuis des années vers les villes et même les États-Unis.

Pourtant quelques hommes d'ici devaient jouer un rôle de premier plan dans la genèse du Saguenay, où nous retrouverons Mars Simard et Roger Bouchard dès 1838 et le curé Decoigne pour la première mission au printemps 1839.

À vrai dire, pendant plus de cent ans, les "échanges" entre Charlevoix et le Saguenay-Lac-St-Jean auront beaucoup plus de signification que l'action du petit groupe de 1837. D'ailleurs, plusieurs des membres de la Société des Vingt-et-Un, dont Alexis Tremblay lui-même, n'émigrèrent jamais dans le nouveau territoire. À côté du geste ponctuel et quelques-uns, on peut voir l'effort de Charlevoix pour la colonisation du Saguenay durant plus d'un siècle comme un mouvement permanent sur trois plans principaux:

- le peuplement
- le clergé
- l'aide matérielle et les communications.

Le peuplement du territoire. Quelques acteurs de la Baie-St-Paul.

Après l'odyssée des hommes qui remontent le Saguenay au printemps 1838 pour choisir les sites et construire les installations de la compagnie qui s'est engagée à couper 60,000 billots, à l'été et à l'automne s'établissent sur les rives les premières fa-

milles presque toutes originaires de Charlevoix. De celles-là nous ne soulignerons que les toutes premières venant de la Baie-St-Paul et qui ne se mêlent pas tout de suite aux gens de la Société.

MARS SIMARD est le premier habitant de St-Alphonse (Bagotville) et s'installe au nord de la rivière qui porte son nom. Il est de la sixième génération des SIMARD et a marié Luce Filion de l'Ange Gardien en 1829. Huit de leurs enfants, dont quatre nés à la Baie-St-Paul, se marieront au Saguenay et assureront leur descendance. Autour de lui se forme un petit noyau qui regroupera la plupart des familles venant de la Baie-St-Paul au cours des premières années et St-Alphonse sera pour un temps le plus gros village du Saguenay au début des années 1850. Mars Simard y construit le premier bateau, un deux mâts, avec lequel il navigue.

ROGER BOUCHARD quitte la Baie-St-Paul devenue peu hospitalière à la suite de ses querelles avec les Messieurs du Séminaire et le curé Decoigne. Il est de la cinquième génération de BOUCHARD, et s'est marié à Olive Tremblay à la Petite-Rivière-St-François en 1816. Il a déjà marié ses deux filles aînées, mais emmène avec lui Henriette et son époux Jules Tremblay, unis trois ans plus tôt. Dès le début, plusieurs autres familles s'installent autour de lui sur la rive nord du Saguenay, où il construit un moulin à scie à l'Anse-à-Pelletier. On y retrouve NARCISSE LAVOIE dont la fille fut la première baptisée en 1839. Cette petite colonie essaïme tout de suite et c'est son gendre JULES TREMBLAY qui le premier s'établit à la Descente-des-Femmes qui deviendra Ste-Rose de Nord.

Ainsi, dès 1838, venant de la Malbaie ou de la Baie-St-Paul, les vaillants descendants des tous premiers colons établis dans Charlevoix, les BOUCHARD, SIMARD, TREMBLAY, LAVOIE, sont installés sur les bords du Saguenay pour y passer l'hiver et semer la même graine qui en un siècle et demi avait peuplé Charlevoix et qui débordait de toutes parts.

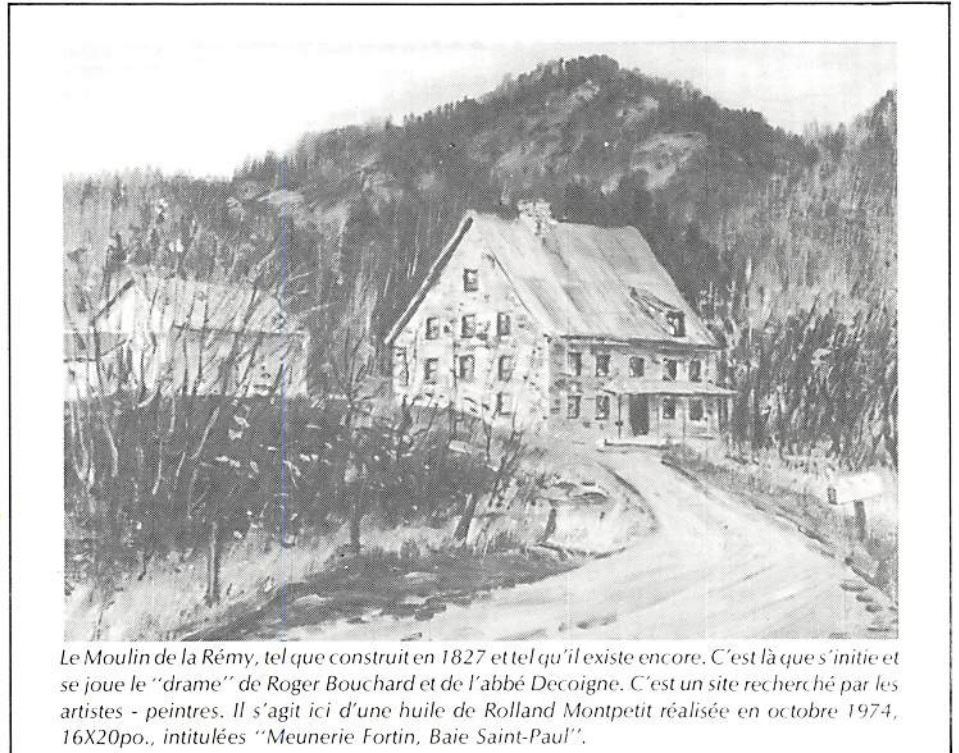
Mais revenons à Roger Bouchard. Il avait été le premier meunier au nouveau moulin du Séminaire à la Rémy, livré en 1827 (et encore aujourd'hui en opération), avant de le quitter en 1835. Il semble qu'il se soit bien acquitté de toutes ses obligations et du loyer du moulin jusqu'en 1832. À l'automne 1834, le Séminaire augmenta le loyer et tenta de l'évincer au profit d'un nommé

Louis Pilote. Quant à lui, Bouchard prétend avoir voulu rendre le moulin au terme de son bail le 15 août 1833. Monsieur l'abbé Parent, alors supérieur du Séminaire aurait alors consenti verbalement à réduire le loyer d'une somme "raisonnable" pour des dépenses et des travaux faits par Bouchard depuis le début de son affermage. Comme il n'y a pas d'entente, le Séminaire prend les devants et poursuit Roger Bouchard le 7 mars 1835 en Cours du Banc du Roi, à Québec: "pour balance des deux années de loyer, affermage et possession, les dites deux années à commencer le 15 août 1832 et échues le 15 août 1834, le tout sans préjudice à l'affermage courant depuis cette époque, laquelle dite somme de 275 livres courant le dit Roger Bouchard néglige et refuse payer sous de frivoles prétextes quoique de ce requis".³

Bouchard ne se laisse pas intimider pour autant. Le 6 avril 1835, dans la même cause il devient demandeur incident pour "la somme de 78 livres et 10 chelins courant pour travaux, ouvrages, réparations, augmentations, améliorations, faits et exécutés par le dit Roger Bouchard, pour le profit, utilité et avantage des dits Défendeurs incidents, à la vue et au su, à leur demande et réquisition au... **Moulin de la Rémy** et aux dépendances et environs d'icelui et ce depuis à peu près sept ans, et aussi pour diverses fournitures et dépenses faites..., en la manière, aux temps et époques et pour les prix mentionnés et détaillés en l'état ou mémoire ci-annexé...³.

Une commission rogatoire entend des témoins à la Baie-St-Paul le 13 septembre 1837. Jean-Marie Potvin, Louis Pilote, meunier, Jean Boivin, cultivateur et André Cimon, cultivateur et membre du Parlement, reconnaissent tous dans leurs témoignages que Roger Bouchard a occupé le moulin pendant environ sept ans et l'a quitté en 1835; que durant les bonnes années, le moulin avait pu rapporter entre 125 et 150 livres par année; mais que depuis plusieurs années il ne peut guère avoir rapporté plus que la moitié de cette somme. En juillet 1837, Roger Bouchard avait offert "mon moulin à farine de la Petite-Rivière-St-François si le Séminaire veut bien me décharger du montant de la somme que je lui dois", ce qui fut refusé. Les délais et les procédures feront que cette affaire ne sera définitivement réglée hors-cours qu'en 1841.

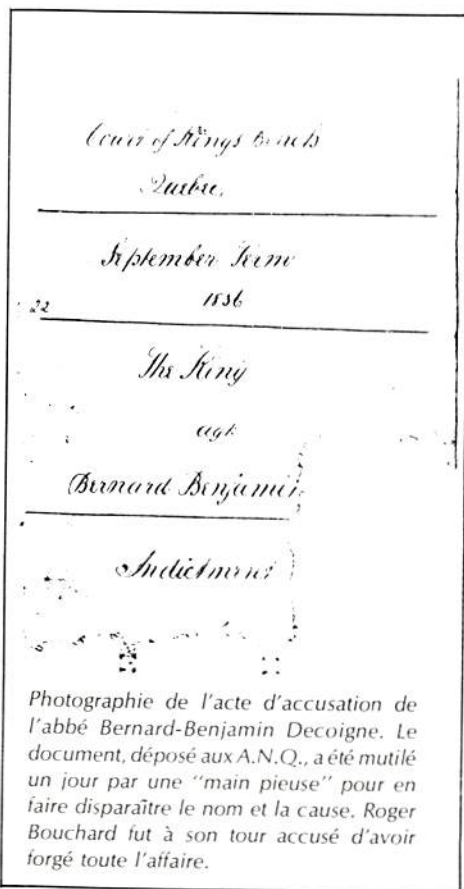
Quel rôle cette cause assez banale a-t-elle pu jouer dans la détérioration des relations entre Roger Bouchard et son curé? Une lettre de l'abbé Decoigne, datée du 6 août 1834, montre qu'il prend fait et cause pour Louis Pilote depuis longtemps, et le plus secrètement possible, dans l'affaire du moulin. Monsieur Decoigne était né à Montréal, et avait pris la cure de la Baie-Saint-Paul 17 septembre 1829, après six ans de ministère à St-Joseph de Beauce. On dit qu'il était d'une grande activité, aimant les affaires et la compagnie, très minutieux..., donc peut-être pas toujours facile à vivre.



Le Moulin de la Rémy, tel que construit en 1827 et tel qu'il existe encore. C'est là que s'initie et se joue le "drame" de Roger Bouchard et de l'abbé Decoigne. C'est un site recherché par les artistes - peintres. Il s'agit ici d'une huile de Rolland Montpetit réalisée en octobre 1974, 16X20po., intitulée "Meunerie Fortin, Baie Saint-Paul".

Sa brouille avec Roger Bouchard semble remonter à la fin de 1830. Le curé intervient à la demande de sa femme pour qu'il chasse de sa maison une "femme suspecte", ⁷ probablement une bonne qui joue un rôle réel ou imaginaire de concubine. On ne sait si la favorite fut renvoyée, mais les choses ne s'arrangèrent pas entre nos deux "bons" caractères.

L'épisode du moulin ajouta probablement de la tension, et en septembre 1836, Monseigneur Decoigne, curé de la Baie St-Paul, est accusé à la Cour du Banc du Roi, session criminelle, de sodomie sur la personne de André Ouellet, 27 ans, qui décrit le fait avec moult détails dans sa déposition assermentée devant Maître Jean Langevin, à Québec le 16 mai 1836. Dès le début une autre "victime" nommée Sauveur Potvin se rétracte et voilà notre compère Roger Bouchard accusé de subordination de témoins. Vices de forme, jurés irréconciliables, procédures: après avoir été cité au rôle quatre années de suite, l'affaire meurt de sa belle mort, à peu près en même temps que Monsieur Decoigne. Il semble que Roger Bouchard l'ait hanté jusqu'à la fin, car c'est encore jeune qu'il mourut soudainement AU MOULIN DE LA REMY, chez le meunier Pilote, en parlant de Roger Bouchard, ⁷ le 19 mars 1840. Il n'avait pas encore 46 ans.



Toute cette affaire, mais peut-être aussi un penchant pour les Patriotes, avait dû porter un dur coup au curé dont le caractère semblait exécration à l'automne 1837. À preuve ce surprenant début d'une lettre ² de Monseigneur Signay, Evêque de Québec, en date du 7 décembre 1837:

"Monsieur

Je suis content de pouvoir assécher le reste des humeurs qui depuis quelque temps, vous ont mis dans la ligne des plus vieux grondeurs et, le dirai-je, des grondeurs d'évêques. -garre- Car si vous n'arrêtez pas là, et si ce que je viens de faire n'apporte pas un prompt remède à la gronderie, il vous faudra aller au loin du Canada".

Roger Bouchard, outre les deux procès que nous venons de citer, est inscrit ensuite comme demandeur ou défendeur dans HUIT autres causes à la Cour du Banc de la Reine, à Québec, dont trois dans la seule année de 1844. Un petit mot de son procès avec William Price en 1843. Cette fois, les chiffres sont énormes alors que Price et ses associés intentent une action pour dette sur demande de 4309 livres et 18 schellings, soit plus de 17,000 piastres. Il est probable que Roger Bouchard y perdit le moulin à scie qu'il avait installé à l'Anse-à-Pelletier en 1838. C'est d'ailleurs ainsi que Price acheta tous les moulins du Saguenay, y compris tous ceux de la Société des Vingt-et-Un, à la même époque: après avoir avancé les fonds, il resserrait le lacet. Quant à Bouchard, il décède à St-Fulgence le 6 février 1872, à l'âge de 72 ans.

Pendant ce temps, l'accroissement de la population du Saguenay tient du prodige. Outre les familles, les jeunes hommes y viennent d'abord comme "engagés", retournent souvent dans leur village à la saison morte pour y trouver femme et reviennent fonder leur foyer au Saguenay. Au printemps 1839, l'abbé Decoigne part avec son confrère l'abbé Lévesque, curé de la Malbaie, pour la première "mission" au Saguenay. C'est le curé de la Baie-St-Paul qui baptise le premier enfant né sur place, à l'Anse-à-Pelletier qui est déjà fort peuplée. Y rencontra-t-il son "ami" Roger? L'abbé Decoigne rédige alors un rapport surtout démographique qui nous renseigne sur les tout premiers points de peuplement: Baie des Ha Ha, 110 âmes (19 familles et 40 enfants); Anse St-Jean, 67 âmes (5 familles et 16 enfants); Anse-à-Pelletier, 51 âmes (4 familles et 11 enfants). En 1844, il y a environ 1 500 âmes à la "Grande Baie". En 1851, ils sont 2 438, et en 1861, 10 302 âmes à la Grande Baie.

RECENSEMENT DE 1851 AU SAGUENAY

Côte du fleuve et fjord:	2 078
Région de Chicoutimi:	1 831
Grande Baie:	2 438
Lac-St-Jean:	150

Certaines paroisses de Charlevoix ont contribué plus, proportionnellement, à l'émigration vers le Saguenay, que la Baie-St-Paul et la Malbaie, entre autres Ste-Agnès et les Éboulements qui participaient en même temps à l'ouverture du canton de Settrington (St-Hilarion). À la Baie-St-Paul, la population continue de croître lentement.

POPULATION DE LA BAIE-ST-PAUL

1851:	3 212	1861:	3 480
1858:	3 363	1863:	3 617

Pour revenir au Saguenay, la colonisation avant 1842 (date qui marque la fin des privilèges exclusifs de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur tout le territoire) n'était pas organisée de façon systématique.⁸ À partir de 1847, plusieurs sociétés pour la colonisation du Saguenay et plus tard du Lac St-Jean, virent le jour avec des succès divers. À la Malbaie, ce fut la "Société des Défricheurs de la Rivière-au-Sable" (1847-1852), dont les principaux organisateurs furent l'abbé Antoine Racine, vicaire, le notaire Beaulieu et... Alexis Tremblay "Picoté" (encore lui!).

En 1848, une société se formait à la Baie-St-Paul qui eut la vie bien courte: elle amena quand même quelques familles près de la Belle-Rivière. Une autre fut formée à St-Ambroise (Jeune-Lorette) sans trop de succès. La plus importante et la plus rentable fut l'"Association des comtés de l'Islet et de Kamouraska" qui, sous la direction de l'abbé Hébert réussit à établir environ 350 colons en 5 ans au Haut Saguenay et au Lac St-Jean.

Le clergé de Charlevoix-Saguenay

Comme le territoire du Saguenay est éloigné de Québec et que sa population est en pleine expansion, le nouveau diocèse de Chicoutimi est créé en 1878. L'abbé Dominique Racine qui était curé de Chicoutimi depuis 1862, vicaire général depuis 1871, et membre influent du cercle de poètes de presbytère connu sous le nom de "Congrès de la Baie-St-Paul",⁹ en fut le premier évêque. D'emblée plusieurs prêtres du diocèse de Québec déjà en service sur ce territoire, sont incardinés au nouveau diocèse qui

comprend Charlevoix, pépinière de vocations sacerdotales.

L'abbé Pierre-Elzéar AUCLAIR, né à la Baie-St-Paul en 1838, est le premier prêtre originaire de Charlevoix à servir au Saguenay et au Lac St-Jean, à partir de 1868. Il devait mourir curé de St-Urbain en 1896. C'était le premier d'une moisson abondante qui allait tisser des liens solides entre la vieille terre et son expansion.

De la fondation du diocèse de Chicoutimi, et même après son retour au diocèse de Québec en 1951, en 90 ans Charlevoix a fourni le quart des prêtres (154/628) qui ont oeuvré sur ce vaste territoire.¹⁰ De 1878 à 1900, c'est la moitié des prêtres qui viennent de Charlevoix. Beaucoup d'entre eux enseignent de nombreuses années et même toute leur carrière au Petit ou au Grand Séminaire et préparent les élites d'hier et d'aujourd'hui. Jusqu'en 1951, presque tous les jeunes de Charlevoix qui font le "cour classique" se joignent à leurs cousins du Saguenay et du Lac St-Jean; leurs professeurs se nomment MM. Tremblay, Fortin, Simard, Larouche...!

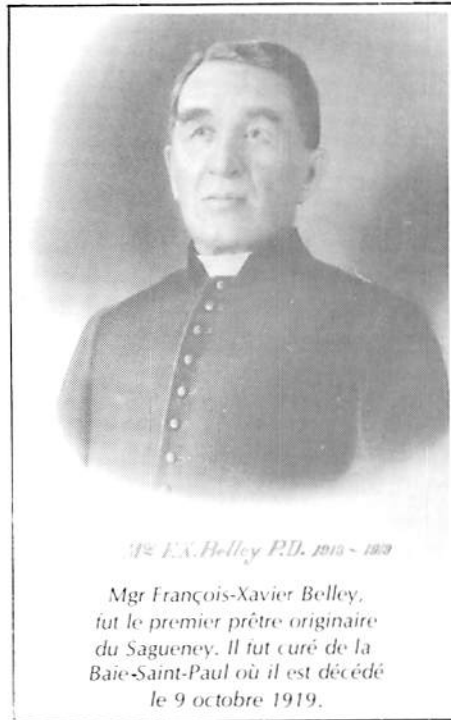
PRÊTRES DU DIOCÈSE DE CHICOUTIMI ORIGINAIRES DE CHARLEVOIX

EST		OUEST	
La Malbaie	23	Baie St-Paul	57
Ste-Agnès	9	Les Éboulements	18
St-Fidèle	4	Petite Rivière	16
St-Irénée	3	St-Urbain	11
Pointe au Pic	2	St-Hilarion	7
St-Siméon	1	Ile-aux-Coudres	2
		St-Placide	1
TOTAL:	42		112

Plusieurs prêtres s'impliquent dans la colonisation, d'autres deviennent les historiens de leur paroisse ou de leur région, tel Mgr Joseph-Edmond Duchesne, natif des Éboulements en 1879, qui fonde en 1924 la Société Historique du Saguenay qu'il confiera plus tard (1934) à Mgr Victor Tremblay. L'osmose est remarquable quand on voit le premier prêtre natif du Saguenay, l'abbé François-Xavier BELLEY, né à la Grande Baie en 1849, finir ses jours comme curé de la Baie-St-Paul (1913-1919) où il est enterré.

Mgr Félix-Antoine Savard, dont l'arrière grand-père venait des Éboulements et dont le grand-père avait émigré au Saguenay, naît à Québec, fait ses études à Chicou-

timi, et reviendra faire son ministère, fonder la paroisse de St-Philippe de Clermont et cristalliser l'âme de Charlevoix dans "Me-naud, maître-draveur".



L'aide matérielle et les communications

Les premières années sont dures pour les colons. Ils viennent souvent s'approvisionner au "vieux bien". Voyons ce qu'en dit Mgr Eugène Lapointe, un fils de la Malbaie, dans ses notes manuscrites:¹¹ "Pauvre grand-mère (dont plusieurs fils et filles étaient établis à Chicoutimi et à Jonquière-alors la Rivière-aux-Sables)! Elle travaillait tout l'hiver, filant, tissant, tricotant pour "les pauvres enfants du Saguenay". Au petit printemps, par des chemins défoncés, les charettes se mettaient en marche et toutes sortes de fournitures: grains de semences, farine, lard, sucre, lingerie, ustensiles, etc. s'entassaient dans la goélette du Cpt Louis Guay en partance pour le Saguenay.

Et voilà comment se faisait la colonisation.

L'argent était rares alors. Le père qui donnait à son fils, en héritage, cent louis (\$400) était un habitant riche. Mes oncles reçurent chacun 25 louis - en argent.

Mais le "vieux bien" produisait abondamment. Le grenier n'était jamais vide. La "grande armoire" était toujours remplie "à craquer" de belles couvertes de laine et de beaux draps de toile. Alors, ce que l'on ne donnait pas en argent, on le donnait en nature".

On reconnaissait alors, comme aujourd'hui, que les gens du Saguenay ne sont pas économes.¹² Les colons venaient souvent dans Charlevoix pour emprunter de l'argent. Un vieux notaire de la Baie-St-Paul, mort centenaire en 1978, disait: "Charlevoix c'est le ciel, le Saguenay le purgatoire et le Lac St-Jean l'enfer", en faisant référence aux chances de revoir l'argent prêté à ces endroits respectifs.

Mais comment faisaient-ils nos gens, jeunes engagés en quête d'une épouse, colons établis mais toujours dans le besoin, prêtres, plaideurs, pour passer de leur lieu de labeur à la civilisation? "De 1838 à 1870, un des plus grands obstacles au développement de la colonisation au Saguenay fut la difficulté de communication avec les paroisses de Charlevoix et avec les grands centres. On ne pouvait pénétrer au pays que par le fjord du Saguenay, pendant l'été, et les chemins de St-Urbain et de Ste-Agnès, pendant l'hiver. Malgré les périls, les navigateurs de Charlevoix transportèrent pendant longtemps avec leur goélettes les marchandises nécessaires au commerce de Chicoutimi et de la Baie des Ha Ha C'est à bord de ces goélettes que la plupart des familles de colons vinrent s'établir au Saguenay".⁸

À partir de 1853 il y eut une liaison régulière par "steamer" entre Québec et le Saguenay, qui s'arrêtait à tous les quais sur sa route. Le "chemin de St-Urbain" était la principale voie de communication, mais il n'était pas encore terminé en 1870. Au début, les colons l'empruntaient pour aller vendre leurs animaux à Québec. Plus tard, il fut aménagé pour la circulation automobile, et tout le trafic routier vers Québec transitait par la Baie-St-Paul.

Dès les années 1860, et sous l'impulsion de l'abbé Grégoire Tremblay, curé de Beauport, on parlait d'ouvrir un chemin entre le Lac St-Jean et Québec par l'ancien "chemin des Jésuites". Cette idée se réalisa en 1948 pour le Saguenay (ouverture du "boulevard Talbot) et contribua, comme bien d'autres facteurs, à opérer la scission définitive entre Charlevoix-père et Saguenay-fils. Les liens du clergé et des communications se coupèrent assez brusquement, après que se fussent lentement relâchés ceux du commerce et de la parenté, avec le temps.

(suite en page 29 première colonne)

Epilogue

C'est ainsi qu'aujourd'hui, on a peine à distinguer ces liens de plus en plus ténus, entre le vieux Charlevoix agricole et touristique, et le jeune géant saguenéen industrialisé et son cadet jeannois, à leur deux dix fois plus peuplé que la "patrie".

L'esprit d'aventure des premiers colons du Saguenay s'est muté en un caractère exubérant, un esprit d'indépendance et d'entreprise parfois téméraire, que les gens de Charlevoix ne se reconnaissent pas! Mais l'hospitalité y est la même, et on vous y dira, dès le premier abord, "mon chère" comme Mémère Bouchard en Charlevoix. Ben crère! Là bas, y'en a pu guère qui s'appellent des vieilles paroisses, mé y'en a ben manque qui r'trouvent encore avec plaisir leurs cousins de Charlevoix.

Références

- 1) "Trois souvenirs" par l'abbé Charles Trudelle, Québec 1878.
- 2) "Recueil de lettre et de notes concernant la paroisse de la Baie St-Paul" par l'abbé Charles Trudelle, 1859-1863, Archives paroissiales, Baie St-Paul.
- 3) A.N.Q., Cour Supérieure (proprement dite), 1835, no. 643.
- 4) A.N.Q., Cour Supérieure (criminel), B55, 22, 1836.
- 5) "La Tremblay millénaire" Tome 1, Paul Médéric, Québec, 1975, pp. 267-273.
- 6) idem 2)
- 7) "St-Pierre et St-Paul de la Baie St-Paul" par Nérée Tremblay, Québec 1956, passim.
- 8) "L'Histoire du Saguenay: depuis l'origine jusqu'à 1870", Chicoutimi 1938, passim.
- 9) "Baie St-Paul et poésie" par J.-P.M. Tremblay, Charlevoix, Vol. 1, No 2, pp. 9-12 (1986).
- 10) "Les Evêques et les Prêtres séculiers au diocèse de Chicoutimi, 1878-1968" par André Simard, Chicoutimi 1969, passim.
- 11) "Recueil de souvenirs" par Mgr Eugène Lapointe, extrait publié dans Saguenayensia, Vol. 25, No 2, pp. 51-55 (1983).
- 12) Préface par l'abbé Eugène Lapointe dans "Au Pays de Québec" par Ernest Bilodeau, Paris.

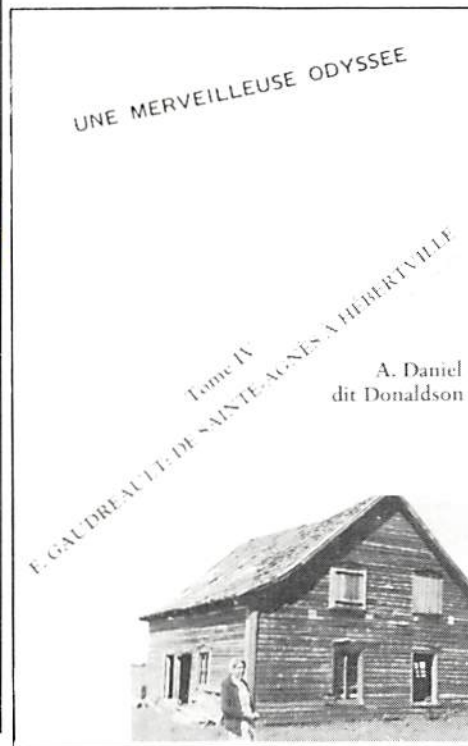
Parmi les sociétés qui nous concernent, il faut nommer en premier lieu la Société des Vingt-et-Un. Brièvement, rappelons que cette société fut formée le 9 octobre 1837 par Alexis Tremblay dit "Picoté", originaire de La Malbaie. Son but visait l'exploration du Saguenay et le commerce du bois par l'établissement des chantiers. La coupe du bois se ferait sur le Domaine de Roi, appelé aussi Postes du Roi. La société comptait 21 actionnaires généralement de La Malbaie, et chaque action s'élevait à quatre cents piastres. La mise de fonds en commun, des 21 sociétaires à \$400.00 pouvait ainsi former un capital suffisant de \$8,400.00. Ainsi bien organisés financièrement, les actionnaires de Charlevoix achetèrent de la compagnie de la Baie d'Hudson la licence ou les droits



CHRONIQUE DU L i v r e

Les publications historiques qui concernent l'émigration des gens de Charlevoix vers le Saguenay-Lac-Saint-Jean restent assez peu nombreuses. A ce chapitre, les livres de l'abbé Arthur Daniel parus sous le titre général "Une merveilleuse odyssée" constituent une somme fort intéressante. Jusqu'à ce jour, trois parutions ont vu le jour dans cette série soient Tome 1 "François Gaudreault en Charlevoix"; Tome 2 "Charlevoix au temps de François Gaudreault. "François Gaudreault: de Saint-Agnès à Hébertville." Nous vous présentons ici un extrait de ce quatrième tome qui présente la Société des 21.

Une merveilleuse odyssée (tome IV)



c'était plutôt un pur prétexte dissimulant leur véritable motif ou arrière-pensée: entrer au Saguenay, prendre possession du sol qu'on leur défendait d'exploiter, s'y installer pour de bon, et surtout saisir l'occasion pour se livrer au défrichement, à la colonisation et à la culture du sol.

Mais ce n'est qu'en 1842 à l'occasion de l'expiration du bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et de la vente à William Price de tous les biens et installations de la Société des Vingt-et-Un, ainsi que la dissolution de cette dernière, que se réalisait leur rêve tant désiré: la culture du sol saguenéen.

Avec le renouvellement du bail en 1842 des Postes de Roi, la Compagnie de la Baie d'Hudson obtenait encore le droit exclusif de pêche, de chasse et de traite des fourrures avec une certaine restriction: le gouvernement se réservait le droit de faire arpenter des terres et y établir des colons dans les endroits propices à l'agriculture. Aussi comme conséquence heureuse, la période subséquente connut la formation de colonies et l'établissement de nombreux colons.

Et grâce à toute une propagande intensive et constante, des contingents de familles, venues surtout de Charlevoix, de la rive sud et de la côte de Beauport ou d'ailleurs, se sont déversées, comme des vagues ou mascarets successifs et ininterrompus, sur cette belle et prometteuse région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au point d'en faire une population et une région prospère, vivante, tout à l'honneur de ses vaillants pionniers.

Et ainsi la forêt reculera sous la hache des vigoureux bûcherons, les plaines se couvriront de lourds épis de blé, qui onduleront au

de coupe de pin sur le territoire du Saguenay, soit 60 000 billots des pinières du Saguenay. La compagnie de la Baie d'Hudson avait obtenu cette licence l'été précédent. Après entente avec William Price, ce dernier achèterait le bois scié et fournirait le matériel nécessaire pour les chantiers.

Ainsi les gens de Charlevoix réalisaient leur grand désir et objectif au printemps de 1838, soit le 11 juin, lorsque ces hardis aventuriers et pionniers au nombre de quatorze faisaient leur entrée au Saguenay, en mettant pied à terre à la Baie des Ha! Ha! réalisant la conquête du sol saguenéen.

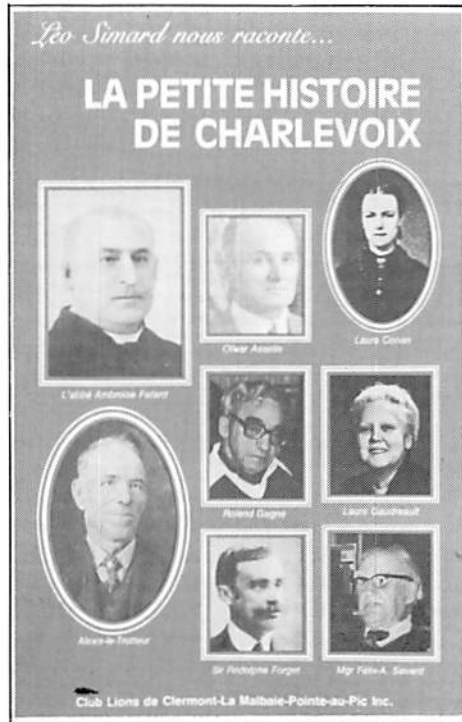
Mais les chantiers et le commerce du bois n'étaient pas le vrai but des sociétaires,

gré du vent, tandis que le persévérant colon, la main à la faucille, attendant la moisson, verra ses efforts récompensés tout en respirant l'air pur de la liberté.

Daniel, Arthur Une merveilleuse odyssée de Charlevoix à Mistassini, Lac-Saint-Jean, François Gaudreault de Sainte-Agnès à Hébertville. Chicoutimi, Editions Léopold Tremblay Ltée., 1986, 305p.

Ce volume et les deux autres tomes sont disponibles chez l'auteur.

La petite histoire de Charlevoix



Les chroniques de Léo Simard à l'intérieur de l'hebdomadaire régional *Plein-jour sur Charlevoix* ont su plaire à beaucoup de charlevoisiens. Ces parutions échelonnées de 1975 à 1982 sont maintenant regroupées dans un volume de belle présentation. Coiffés du titre *La petite histoire de Charlevoix*, ces textes journalistiques rapportent des faits qui racontent notre passé charlevoisien.

En fait, la force principale de l'ouvrage reste encore cette capacité de l'auteur de demeurer proche du vécu. Pour tout dire, Léo Simard laisse la parole à ceux et celles qui ont vécu divers événements devenus à leur façon historiques. Ainsi, l'auteur a pu sauver des témoignages oraux qui constituent aujourd'hui des sources irremplaçables, car déjà plusieurs de ses informateurs ont quitté ce monde au cours des dix dernières années. Il faut remercier Léo Simard d'avoir effectué juste à temps cette démarche essentielle.

Cependant, il faut noter que les articles de Léo Simard n'ont pas été remis à jour. Les amateurs les retrouveront donc tel quel avec la saveur originale de textes écrits pour une lecture rapide dans un journal. Ce fait, qui pourrait être la faiblesse majeure du volume, en devient rapidement un trait plutôt original, si l'on parvient à saisir que l'écriture du journaliste n'a pas les mêmes objectifs que celle de l'historien, puisqu'elle constitue souvent un abrégé sommaire d'une réalité et non un traité véritable permettant d'affirmer des faits ou d'émettre des idées.

Il faut donc accueillir ce volume avec simplicité, tel que l'auteur nous l'offre. Il montre que le journalisme peut mener même jusqu'à l'histoire. Par ce fait, le travail d'information de Léo Simard prend une valeur documentaire intéressante et ne peut manquer de plaire tant au lecteur ordinaire qu'au spécialiste à l'affût d'une référence de base sur la réalité charlevoisienne.

Simard, Léo, *La petite histoire de Charlevoix* Clermont, s.é., 1987, 304p.

Le Musée régional Laure-Conan

*Célèbre le 150^e anniversaire
de la Société des 21
en présentant avec le concours de la
Société d'Histoire de Charlevoix
une exposition historique à ce sujet
du 10 octobre 1987 au 17 janvier 1988.*

Bienvenue à tous!

30, rue Patrick-Morgan La Malbaie



DONOHUE

Une entreprise
qui a marqué
l'histoire
de Charlevoix!



(Photo Donohue inc.)

La Société
d'Histoire de Charlevoix
remercie la Compagnie Donohue inc. qui a
permis la réalisation du Monument commémoratif
des 21 qui s'élève désormais face à
l'Hôtel de ville de Clermont.



La ville de La Malbaie salue les courageux pionniers qui ont fondé la Société des 21 et est heureuse de s'associer à ce numéro spécial de la revue Charlevoix en leur honneur.

Hommage aux

21

1837 - 1987